JANVIER 2023

Journal Communal de Baron-sur-Odon

MAIRIE DE BARON-SUR-ODON
Courriel : mairie@baron-sur-odon.fr - Site : www.baron-sur-odon.fr

Le mot du maire

Baronnaises, Baronnais,

Après deux années marquées par le COVID, nous avons enfin retrouvé début 2022 une vie plus normale et une vie communale plus habituelle. Mais, le répit fut de courte durée avec un contexte international basculant dans un nouveau monde, avec la guerre en Ukraine. Les répercussions économiques tant redoutées ont vu le jour notamment en terme d'inflation, en perte de pouvoir d'achat et en matière énergétique. Dans cet environnement, le budget communal n'est pas épargné avec les augmentations importantes du gaz et de l'électricité, des diverses fournitures mais aussi du coût salarial. La commission « Finance » redouble de vigilance pour éviter des dérapages budgétaires et limiter la hausse des impôts fonciers. Mais, malgré le maintien des taux communaux depuis plus de 15 ans, ces impôts locaux ont fortement progressé cette année, suite au choix de la Communauté de Communes de les augmenter de façon conséquente et à l'augmentation des bases fiscales de l'État. Pour 2023, l'accroissement des impôts fonciers sera certainement du même niveau car les bases fiscales fixées par l'État devraient continuer de progresser d'environ 7 %. Toutefois, la municipalité continue à prendre ses responsabilités dans le domaine fiscal en gérant au mieux les dépenses publiques afin de ne pas plus impacter le pouvoir d'achat des foyers baronnais. Ainsi, pour limiter la facture énergétique, nous avons fait le choix de diminuer l'amplitude horaire de l'éclairage public avec une extinction des feux à 21 h. Par rapport aux illuminations de Noël, notre souhait n'était pas de les supprimer, il était de les réduire en concentrant les décors sur la place de l'école et la Mairie. Suite à un quiproquo avec notre prestataire, notre commande n'a pas été honorée. Nous le déplorons et nous nous en excusons auprès de vous, nous anticiperons pour les fêtes de 2023. En 2022, la Commune a beaucoup investi pour l'école afin d'offrir des outils adaptés aux enfants et aux enseignants. La commune a finalisé l'installation de vidéo-projecteurs interactifs dans toutes les classes, un grand merci aux élus et aux bénévoles qui ont installé bénévolement l'ensemble de ces équipements.

Suite au raccordement de l'école à la fibre, nous avons poursuivi les travaux en câblant l'ensemble des bâtiments pour une utilisation optimale des outils informatiques. D'autre part, nous avons investi dans une classe numérique avec 15 tablettes à disposition des enfants et renouveler des ordinateurs. Après six mois de travaux, la nouvelle garderie a été livrée cet été avec une ouverture effective en septembre dernier. Cette nouvelle garderie offre une qualité d'accueil aux enfants en proposant deux espaces : un dédié à l'étude et un autre à l'accueil avec un espace jeux. Cet investissement était devenu indispensable au regard de l'augmentation croissante du nombre d'enfants présents à la garderie. Pour réduire la charge financière de la commune, nous avons bénéficié d'une subvention de l'État de 155 200 euros€sur un coût total d'environ 400 00 euros€

Au niveau des travaux, le chantier le plus marquant, malgré les retards, est la finalisation de la réhabilitation de la route de Fontaine en face du Lotissement du Pré d'Oisy. Dans ce cadre, nous avons réalisé la réfection de la voirie et des trottoirs du chemin des Chapelains jusqu'au chemin du Lot. Ces travaux s'inscrivaient dans la fin du chantier du lotissement par Creadimm et de ce fait la Commune en a profité pour prolonger les aménagements afin de rejoindre la place de l'école. Le Conseil Départemental a apporté son soutien en prenant à sa charge le revêtement de la chaussée sur les 500 m et en accordant à la Commune une subvention pour la sécurisation de la route. Les retours sont positifs, les travaux ont permis de sécuriser les piétons, d'améliorer le cadre de vie, créer un espace village plus marqué et de consolider la centralité du bourg. Le plateau surélevé fait débat, mais c'est un moyen pour obliger les automobilistes à ralentir, car ce sont souvent les mêmes qui trouvent que cela roule trop vite !!!

La Commune a obtenu en novembre dernier une distinction des Villes et Villages fleuris pour la qualité de son fleurissement avec l'attribution d'une 3ème fleur. Cette 3ème fleur récompense le travail entamé en 2008 par la municipalité et l'investissement des employés communaux. Ce prix nous oblige à réfléchir au fleurissement futur en tenant compte des contraintes climatiques et environnementales. Mais l'embellissement de la Commune ne doit pas être l'exclusivité des employés communaux, mais l'effort aussi de tous pour offrir un cadre agréable aux habitants.

En 2022, les animations communales ont pu reprendre après deux années en pointillé. Beaucoup de manifestations se sont déroulées : concerts, cinéma en plein air, conférences, repas conviviaux, etc.. . Tout cela est possible grâce à la grande implication des bénévoles des Associations, de la Bibliothèque, de l'Échange des Savoirs, de la Commission Animation et du CMJ. Mais les associations ont besoin de relève pour offrir demain des animations et permettre à la commune de conserver son dynamisme.

Toutefois, je tiens à remercier et féliciter les jeunes pour leur implication au sein du Conseil Municipal Jeunes et leur engagement pour proposer ou aider lors de diverses manifestations ou conduire leurs projets.

Nous pouvons nous féliciter pour la réussite de plusieurs grandes manifestations : les Feux de la Saint-Jean avec 230 convives, le Trail du Bois de Baron avec près de 600 coureurs et la Fête de Noël. Sans oublier Octobre Rose où l'implication de tous a permis d'organiser un bel évènement et de récolter une somme significative pour le Centre François Baclesse.

En 2023, nous reprenons concrètement le projet « Bibliothèque » après avoir analysé les besoins. Notre Bibliothèque arrive à la croisée des chemins car malgré son dynamisme et l'investissement des bénévoles, l'étroitesse des lieux ne permet pas un accueil correct des usagers et des scolaires. La situation actuelle ne peut perdurer si l'on veut maintenir ce service de proximité. Ainsi, la Commune va engager en janvier un architecte pour travailler sur ce projet de Tiers-Lieu : bibliothèque, ludothèque et espace convivial. Ce travail permettra en toute connaissance technique et financière, en fonction du coût et des subventions, de finaliser ce projet ou de l'arrêter définitivement. Par ailleurs, nous allons prendre conseil auprès d'un cabinet d'études pour définir l'aménagement adéquat du chemin du Pré d'Oisy en lien avec le chemin du Pataras pour répondre aux besoins des utilisateurs de voies douces.

Notre village reste très attractif en témoigne la pression immobilière, dans ce climat d'incertitude, parfois angoissant, nous pouvons apprécier notre chance d'habiter dans une commune agréable et accueillante.

Suite à la finalisation des lotissements du Pré d'Oisy et de l'Orée du Bois, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants et une rapide intégration au sein du village.

En janvier, commencera le recensement des habitants, faites le meilleur accueil aux agents recenseurs.
Depuis peu, l'INSEE comptabilise à Baron sur Odon 1005 habitants, mais fin 2023, nous aurons le décompte réel.

En 2022, le temps démocratique des élections présidentielles et législatives n'a pas pas apporté la sérénité politique que nous aurions pu espérer. Souhaitons pour 2023 que nos élus nationaux retrouveront le sens du bien commun, surtout au milieu de la crise géopolitique mondiale actuelle et de la guerre en Ukraine.

Au nom du Conseil Municipal, nous formulons le vœu que le monde retrouve le chemin de la paix et de la raison.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2023, ainsi qu'à vos proches.

Georges LAIGNEL

Votre équipe Municipale

Le Conseil Municipal a été installé le 26 mai 2020.

Georges LAIGNEL a été élu maire pour un troisième mandat.

Quatre adjoints ont été désignés au sein de l'équipe :

Chantal LOPEZ, 1ere adjointe, en charge des finances, de l'animation, du conseil municipal des jeunes et du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Christian BENARD, 2eme adjoint, en charge des bâtiments, de la voirie, du cimetière et du personnel technique.

Aurélien BOCOGNANO, 3eme adjoint, en charge de l'urbanisme, de la communication et de la commande publique.

Isabelle MILLAN, 4eme adjointe, en charge des affaires scolaires, du personnel des écoles, des activités périscolaires et du personnel administratif.

Georges LAIGNEL
Maire

Chantal LOPEZ
1ere Adjointe

Christian BENARD
2eme Adjoint

Aurélien BOCOGNANO
3eme Adjoint

Isabelle MILLAN
4eme adjointe

Alain ASSELINE

Laurence BOURDELLES

Philippe DUCLOS

Nathalie CARRASCO

Philippe LANDREIN

Ingrid DUPREY

Ludovic LECARDONNEL

Céline DUREUIL-BOULLIER

Olivier MEYER

7 commissions

Finances

A. Bocognano
C. Dureuil-Boullier - P. Landrein
C. Lopez - I. Millan

Vie scolaire

C. Bernard - L. Bourdellès
I. Duprey - L. Lecardonnel
C. Lopez - I. Millan

Bâtiments, voirie et cimetière

A. Asseline - C. Bernard
A. Bocognano - L. Bourdellès
P. Duclos - O. Meyer
Volontaires :
J. Lemazurier et P. Olivier

Animation et Conseil Municipal des Jeunes

L. Bourdellès - N. Carrasco
P. Duclos - G. Laignel
C. Lopez
Volontaire : C. Paris

Urbanisme

A. Bocognano
C. Dureuil-Boullier
P. Landrein - O. Meyer

Bois, Voies douces et fleurissement

P. Duclos - C. Dureuil-Boullier
G. Laignel
Volontaires :
A. Hervieu et Y. Le Ber

Certaines commissions sont ouvertes, sur la base du volontariat, à des personnes non élues depuis novembre 2020, dans la limite de 2 personnes par commission. Les volontaires, retenus jusqu'en 2023, sont inscrits en orange dans la liste ci-contre. Un appel à candidature sera réalisé au quatrième trimestre 2023.

Communication

A. Bocognano - N. Carrasco
C. Dureuil-Boullier
L. Lecardonnel

Actualité municipale

Le personnel communal

Service administratif

Marie-Claire CONTRERAS
Marie-Christine GRANDADAM
Gabriel TOURRET-KASPARIAN

Service technique

Freddy DELAHAYE
David JEANNE

Service en relation avec l'école

Florence BESCOND
Laetitia BISSON (ATSEM)
Emmanuelle DUBOSQ
Angélique GOSSELIN
Katia MARRIÈRE (ATSEM)

Animation cantine et aide aux devoirs

Lauriane LANDREIN
Elodie LE ROUVILLOIS

MAIRIE DE BARON-SUR-ODON

11 route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon

Contacts
Tél : 02 31 26 83 91
Fax : 02 31 26 26 90
courriel : mairie@baron-sur-odon.fr
site : www.baron-sur-odon.fr

L'accueil téléphonique est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au jeudi et de 14h à 16h30 le vendredi.

La mairie est ouverte :
Le lundi de 16 h 30 à 18 h 30
Le mercredi de 14 h à 16 h
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Etat civil

Nombre d'habitants à Baron sur Odon : 1005

Mariages

RENAULT Paméla et BOURSIN Antoine

Naissances

LAISNEY Léandre
MAUDUIT Lola

Décès

BELHACHE Mélodie
GROULT Guy
LEBAS Jacqueline
LENOEL Emilien
NENYE Patrick
OJAK Georges
RENOUF Gérard

Recensement

Cette année, Baron sur Odon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 19 janvier 2023 et le 22 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.
Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Elodie Le Rouvillois

Didier Lamy

2 agents recenseurs ont été recrutés par la commune : Elodie LE ROUVILLOIS et Didier LAMY.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
2. **Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…**
3. **Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…**

Mme Isabelle MILLAN a été nommée coordonnatrice de ce recensement.
Vous pouvez la joindre pour toute information concernant le recensement dans notre commune ou pour toute demande d'aide, en prenant RDV en contactant en mairie (02 31 26 83 91).

Une permanence sera assurée en mairie les lundi 23 et 30 janvier 2023 lors de laquelle un ordinateur sera mis à disposition des personnes pour se faire recenser.
De plus, Mme DECLOMESNIL conseillère numérique, sera disponible sur RDV pris auprès de la mairie, le vendredi 20 janvier de 13h30 à 17h et le vendredi 27 janvier de 13h30 à 16h pour aider les personnes rencontrant des difficultés pour le recensement en ligne (venir si possible avec son ordinateur)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Commission Animation

Par rapport aux années précédentes, la commission animation est composée de cinq élus : Chantal Lopez, Laurence Bourdelles, Nathalie Carrasco, Philippe Duclos et Georges Laignel et d'une non-élue Céline Paris.

La commission a beaucoup travaillé pour proposer des animations tout au long de l'année 2022. Mais au-delà de son implication en direct, la commission a apporté son soutien et son aide à de nombreuses associations lors de diverses activités.

Retour sur 2022 une année riche en animations.

• 18 mars 2022 : Théâtre « Chat Alors ! »

La troupe de théâtre Les D'Art'Gens d'Argences a proposé une pièce intitulée « Chat alors ! ». Une centaine de spectateurs a assisté à la représentation pour une heure de bonne humeur.
Nous retrouverons la troupe d'Argences pour une nouvelle pièce en mars prochain.

• 9 avril 2022 : Conférence « La transmission des mémoires de la Résistance »

L'Association des mémoires de la résistance et de la déportation normandes a organisé une conférence sur la transmission des mémoires de la résistance, de l'internement et de la déportation dans les familles normandes. Cette conférence était animée par le président de l'association, l'historien Gérard Fournier. Durant les 2 heures de la conférence, à la tribune des enfants ou des petits enfants de déportés ou de résistants se sont succédés pour raconter comment ils ont vécu cette période ou comment la famille a relaté ces tristes événements. Tous les témoignages étaient extrêmement poignants : l'arrestation du père par la Gestapo, la visite à la prison d'un parent la veille d'être fusillé, etc. La transmission de la mémoire a souvent sauté une, voire deux générations car le passé était trop douloureux pour les personnes ayant vécues cette période. Pour les familles des fusillés de la prison de Caen le 6 juin 1944, il subsiste une douleur immense car les corps des résistants tués n'ont jamais été retrouvés. Ils recherchent et explorent toutes les pistes pour connaître la vérité et enfin faire leur deuil. La soixantaine de personnes dans la salle a assisté à une conférence riche en informations mais surtout a pu mesurer les traumatismes vécues par les familles lors des dénonciations, des arrestations, des déportations, des exécutions et des violences. Pour ces familles, cet épisode vieux de 80 ans est toujours omniprésent et persiste une douleur permanente pour chacun. La guerre en Ukraine nous rappelle l'importance de la transmission de cette mémoire car rien n'est acquis malheureusement.

• 9 avril 2022 : Concert SCHERZO

L'ensemble instrumental SCHERZO, orchestre de chambre de Falaise, a proposé un concert dans l'Église de Baron sur Odon. Quatre-vingts personnes ont assisté à ce concert pour écouter des morceaux d'œuvre de Bach, Fauré, Gounod, Rossini, Morricone etc... Il faut noter que le groupe SCHERZO a joué gracieusement pour le plus grand plaisir des mélomanes présents.
Les musiciens ont pris plaisir à jouer dans l'église, car elle possède une magnifique acoustique.
Ils donnent aux Baronnais un nouveau rendez-vous, le dimanche 14 mai 2023 pour un nouveau concert.

• 8 mai 2022 : Cérémonie au Monument aux Morts

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée pour la traditionnelle cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts. Le président des anciens combattants, le Maire et les enfants du CMJ ont déposé des fleurs au pied du monument. Le maire a rappelé au regard de la guerre en Ukraine, que ces temps de souvenirs sont des moments importants pour rappeler la fragilité de la paix et l'horreur de la guerre.
Ensuite tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour un café-croissant.

• 11 mai : 4ème King Shropshire Light Infantery (KSLI)

Une délégation anglaise d'une trentaine de personnes, composée des amis du « 4ème King Shropshire Light Infantery (KSLI) », s'est retrouvée au monument du KSLI situé au kiosque en l'honneur de ce régiment. Le 4ème King Shropshire Light Infantery a été un bataillon de l'infanterie légère britannique, constitué de soldats non professionnels provenant d'une région et conscrits pour raison de guerre.

Le bataillon, composé de 1000 hommes, a participé à la Bataille de Normandie au sein de la division blindée « 11ème Armoured ». Ces soldats ont débarqué le 15 juin 1944 et ont participé à l'Opération Epson déclenchée dans le but de prendre la Cote 112. Le 4ème King Shropshire Light Infantery était basé à Baron sur Odon avec son quartier général dans le château du Ponchet. Durant les batailles de la Cote 112 en juin et juillet 1944 , ce bataillon a payé un lourd tribut avec la perte de centainses d'hommes. C'est pourquoi, en souvenir de leur sacrifice, une stèle est installée dans le square au niveau du kiosque. Pour cette cérémonie poignante en présence d'enfants

d'anciens combattants, un hommage religieux a été rendu en présence des anciens combattants de nos communes, de Monsieur Gilles Osmont Président de l'Association Odon Cote 112.

• 3 juin 2022 :
Apéro-concert Rock-Country

Pour la deuxième fois nous devions accueillir le groupe Artrozic pour un concert au kiosque. Mais de nouveau le temps exécrable a entraîné le déplacement du concert à la salle de fêtes. Pendant deux heures le groupe a interprété des morceaux de Rock et de Country pour le plus grand plaisir du public venu nombreux. Nous remercions la guitariste, Madame Lebas, originaire de Baron-sur-Odon, pour sa volonté de proposer régulièrement un concert dans sa commune d'origine.
Le groupe a donné rendez-vous de nouveau au kiosque en 2023 car les musiciens trouvent le lieu super agréable pour une prestation.

• 10 juin 2022 :
Conférence sur le Liban

Dans le cadre de la bibliothèque, était organisé « Un soir-un livre » sur le thème du Liban. Les fidèles lecteurs devaient lire un ouvrage sur ce pays ou sur un auteur libanais et le présenter pour une discussion. Pour permettre de comprendre la complexité de ce pays, nous avons accueilli en conférence Madame Youmna Khairallah-Bureau, originaire du Liban. Durant sa conférence, elle a présenté durant 2 heures un exposé passionnant sur l'histoire du Liban et le Liban actuel.

Un petit pays, deux fois grand comme le département du Calvados, mais un pays situé au croisement de l'Orient et de l'Occident. Il est riche d'une histoire de l'antiquité à nos jours, des croisades au Mandat Français, de l'indépendance en 1943 à la guerre civile de 1975, de la tutelle syrienne en 1990 à l'explosion du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth. Elle a essayé de nous éclairer sur le particularisme politique et religieux dans un si petit pays résumant la situation inextricable du Moyen-Orient coincé entre des voisins belliqueux et envahissants Israel et Syrie. Nous avons pu mieux comprendre les problématiques actuelles pour faire cohabiter des chrétiens, des musulmans, desjuifs, des syriens, des palestiniens, des milices armées, des communautés religieuses diverses : Maronites, Druzes, Coptes, Chiites, Sunnites, etc. …
Nous avons écouté une conférence passionnante qui nous a permis de mieux comprendre la situation actuelle du Liban et des pays environnants. De ce fait la présentation des livres par chaque lecteur a été reportée à une autre soirée « Un soir-un livre ». Mais à la fin de la conférence nous avons dégusté des plats et libanais et poursuivi la discussion.

• 12 juin 2022 : Fête de la Famille

Une centaine de personnes se sont retrouvée pour la traditionnelle fête de la famille dans la salle des fêtes.

Pour cette manifestation un groupe de jeunes musiciens de Baron, Les Éphémères, a accueilli le public avec un joli concert d'une trentaine de minutes. Le groupe était composé de Julie Lugan, Mélodie Landrein, Emma Hélie, Lou-Ann et Noah Robiou, Thomas Bureau avec pour manager Laurianne Landrein. Nous les remercions pour leur participation à cette manifestation et pour leur prestation. Après les mots du Maire, le Conseil Municipal Jeunes a donné une rose à toutes les femmes et servi dans la bonne humeur l'apéritif à toutes les personnes présentes.

• 18 juin : Feux de la Saint Jean

Suite à la fête de l'école, quatre associations : les Comités de Jumelage anglais et allemand, le Comité d'animation et l'APE ont proposé un repas champêtre dans la cour de l'école.
Plus de 200 convives ont participé à ce repas, un repas perturbé par un fort coup de vent qui a failli arrêter les festivités. Après les frayeurs liées à la mini-tornade et le repas, tous les convives et de nombreux habitants sont venus assister au feu d'artifice tiré sur le terrain de football. Nous remercions chaleureusement les artificiers Régis Collet et Georges Hédier de Bougy pour proposer ce spectacle pyrotechnique gracieusement. De l'avis de tous, le feu d'artifice était magnifique et les enfants étaient ravis de ce très beau spectacle.
Ensuite tout le monde s'est retrouvé sur la piste de danse pour clore cette belle soirée festive avant de partir en vacances.

• 28 juin 2022 : Conférence
« Un regard sur le Brésil »

Cette manifestation est le fruit du hasard, car elle est née d'une rencontre fortuite dans Baron sur Odon avec une habitante originaire du Brésil, Solange Bouffay, accompagnée du réalisateur brésilien Takuma Kuikuro. Pour profiter de cette opportunité, il a été décidé de proposer en urgence une conférence sur le thème « Un regard sur le Brésil » .

Takumä Kuikuro habite dans le territoire indigène Xingu en Amazonie, c'est un des premiers réalisateurs autochtones. Le Xingu est situé dans la partie sud de l'Amazonie brésilienne. Seize peuples autochtones habitent le Xingu. Le paysage local présente une grande biodiversité et un climat alternant une saison de pluies, de novembre à avril et une période de sécheresse dans les mois restants « le temps de la tortue tracajá » c'est la période des grandes cérémonies inter-villages. Actuellement, 305 peuples autochtones vivent au Brésil, ce qui représente environ 900 000 personnes, soit 0,4 % de la population. Le gouvernement a reconnu 690 territoires autochtones qui couvrent 13 % de la superficie du Brésil. 98,5 %, soit la presque totalité de ces territoires, se trouvent en Amazonie. D'autres peuples autochtones vivent dans les savanes et les forêts atlantiques du sud ou dans l'intérieur aride du nord-est. Ils ont été parmi les premiers à entrer en contact avec les colonisateurs européens à leur arrivée au Brésil en 1500. Le Xingu est un des territoires délimités officiellement au Brésil depuis 1961. Son histoire est traversée par des rapports difficiles avec le pouvoir et des menaces fréquentes pèsent sur ses habitants. Au cours des années 1990, l'inquiétude des peuples autochtones face à ces menaces a stimulé un ensemble important de nouvelles revendications territoriales. Lors de sa conférence Takumä Kuikuro, a présenté en première partie un film sur l'impact des nouvelles technologies sur la population autochtone d'Amazonie. Ces nouveaux outils, bien que menaçants, servent également à la préservation des cultures autochtones. Après le film, Takumä Kuikuro a répondu aux très nombreuses questions du public en particulier sur la situation des peuples autochtones en Amazonie et au Brésil. L'exposé à deux mains de Takumä Kuikuro et Solange Bouffay a permis de mieux comprendre la situation de tous ces peuples, mais ils ont manqué de temps pour répondre à la multitude des questions. Témoignages à renouveler.

• 927 août 2022 : Cinéma en plein air

Le dernier samedi d'août était proposé, en partenariat avec la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon, la projection d'un film en plein air : Les Choristes.
L'idée était de promouvoir le patrimoine du territoire en présentant un film dans un lieu emblématique. Dans ce cadre, nous avons proposé à Madame de Touchet et ses enfants que la projection du film en plein air ait lieu dans le parc du Château du Ponchet. Elles ont accepté bien volontiers d'ouvrir leur parc pour une soirée et nous les en remercions. Pour animer le début de la soirée en attendant la tombée de la nuit, le groupe Amnésia, jeunes musiciens et chanteurs issus de l'Ecole de Musique Orne Odon, a offert un concert d'une heure en interprétant de nombreux tubes actuels. Cet intermède musical a permis de faire patienter le public dans une ambiance joyeuse et rythmée. Puis à la tombée de la nuit, le château a été illuminé pour s'inscrire dans le festival Pierres et Lumières et mettre en valeur le très beau Château du Ponchet.
A 22 h, le film les Choristes a été projeté, film connu et revu, mais sa projection sur un grand écran de 50 m² lui a donné une dimension particulière et a passionné les spectateurs.

• 16 octobre 2022 : Octobre Rose

Beau succès pour la première édition « d'Octobre Rose » à Baron-sur-Odon sous le soleil.
Voir article spécifique sur le sujet page 9

• 23 octobre 2022 : Richesses d'automne

La Commune en partenariat avec le Comité de Jumelage Anglais a organisé la manifestation « les Richesses d'automne ». Cette année nous proposions encore une très belle exposition de pommes en lien avec 2 associations Saint fiacre de Bayeux et Yves fournières de Maltot grâce à Monsieur Bernard Pupin. Par ailleurs, dans la salle polyvalente 25 exposants proposaient aux visiteurs des bijoux, des décorations et des objets d'arts. Le CMJ s'est associé à cette journée en animant un atelier Land'Art et un bar à soupes.
Malgré les efforts importants de communication et la qualité de la manifestation, les visiteurs n'ont pas été au rendez-vous, à la grande déception des organisateurs ; la météo n'explique pas tout !

• 3 novembre 2022 : Théâtre

La troupe les Extra'Pantins de l'AESCL d'Eterville a interprété une pièce écrite par eux sur le thème des randonneurs. Pendant une heure, ils ont joué les situations cocasses vécues par un groupe de randonneurs lors d'une balade pleine d'imprévues, histoires vécues ou inventées. Cent vingt personnes ont assisté à leur représentation au bénéfice d'Octobre Rose, cette soirée a permis de collecter 422 euros€pour le Centre François Baclesse.

• 11 novembre 2022 : Cérémonie

Une cérémonie très matinale, car nous avons accueilli les anciens combattants dés 8 h pour un café-croissant. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé au Monument aux Morts, rejoint par quelques courageux dont un grand nombre d'enfants du CMJ. Après un temps de recueillement devant le monument et le dépôt de la gerbe, tous les participants avaient rendez-vous à la salle pour un café ou un chocolat chaud.

• 27 novembre 2022 : Concert de Noël

Pour ce concert de Noël, nous avons accueilli un groupe de cinq chanteurs originaire de Bavière. Ils venaient en Normandie sous l'impulsion du Comité Départemental des Jumelages. Ils participaient aux manifestations organisées dans le Calvados pour les 35 ans des Jumelages entre la Franconie et notre Département. Ainsi, ce concert était proposé en lien avec le Conseil départemental, le Comité de Jumelage Allemand du Val d'Odon et la Commune. Une centaine de personnes a assisté au concert interprété par ce groupe allemand, composé de 2 professeurs et de 3 élèves venant du nord de la Bavière. Ils appartiennent à l'école professionnelle de musique de Bad-Königshofen qui accueille 60 élèves pour les préparer à une carrière de chanteurs professionnels. Les jeunes choristes et leurs professeurs ont offert un beau concert d'une heure en interprétant des airs de Haendel , Bach , Brahms, etc et quelques chants traditionnels de Noël. La prestation des 3 jeunes interprètes (2 sopranos et un baryton) était magnifique, l'acoustique de l'église a permis de transmettre toutes les qualités de ces très belles voix.

• 9 décembre 2022 : Inauguration des travaux route de Fontaine

Dans le cadre du lotissement du Pré d'Oisy, il était prévu de réhabiliter la route de Fontaine sur environ 350 m à la fin des constructions. Ainsi, en octobre et novembre dernier, l'Entreprise Jones a repris entièrement la chaussée, les espaces verts, les places de parking et les trottoirs sur ce tronçon. Le Conseil Départemental, prenant à sa charge l'ensemble de la bande de roulement, a souhaité prolonger les travaux jusqu'au niveau du chemin du Lot pour relier le cœur de bourg et finaliser cette partie. Les travaux ont été financés conjointement par le Lotisseur Créadimm, le Département et la Commune. Vendredi 9 décembre, la Vice-présidente du Conseil Départemental du Calvados Florence Boulay, Monsieur Blandin Directeur de Créadimm et le maire Georges Laignel ont inauguré ce nouvel aménagement urbain. Tout le monde s'est félicité de la qualité des travaux et de la plus-value donnée en terme d'équipement urbain.

• 16 décembre 2022 : Fête de Noël

Le CMJ, les Comités d'Animation et de Jumelage allemand avec l'appui de la commune ont organisé la 21ème fête de Noël dans la cour de l'école.

Malgré le temps froid, beaucoup de monde pour la dernière animation de l'année, les familles sont venues nombreuses pour cette traditionnelle fête de Noël. Les enfants de l'école sous la baguette des enseignants ont remplacé cette année la Chorale Fontaine des Muses en interprétant plusieurs chants de Noël. Pour la deuxième année, nous avons proposé un petit marché pour permettre à des créateurs de notre commune de vendre leurs réalisations. Naturellement les enfants ont pu chercher le Père Noël lors d'une retraite aux flambeaux dans le petit bois près du terrain de sports. Ensuite, tout le monde a pu déguster du vin chaud, des chocolats, des crêpes, des galettes et des huîtres.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure à l'écoute de tous qui a la possibilité de pouvoir vous apporter une aide dans votre quotidien. En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie qui se chargera de relayer votre demande auprès des membres du CCAS.

Le repas des seniors a réuni 75 personnes le dimanche 22 mai 2022. Les convives ont pu apprécier un repas confectionné par « Le poisson volant », le Conseil Municipal Jeunes comme à l'accoutumée a servi l'apéritif, moment très apprécié par les seniors. Nos doyens ont été honorés : Madame FREGER et Monsieur FARCY. Puis, l'après-midi s'est poursuivi par quelques pas de danses, enfin un agréable moment de convivialité.

Sensibilisé par la guerre en Ukraine, une subvention de 1000 euros a été votée afin de soutenir ce peuple en souffrance.

L'ensemble des membres du CCAS vous adresse tous ses vœux de bonheur et santé pour cette année 2023

Actualité municipale

Un beau succès pour ce premier Octobre Rose à Baron sur Odon

En septembre, l'Echange des Savoirs, en lien avec la Commission Animation de la commune, a initié ce projet solidaire. Ce petit groupe a réussi à rassembler les Jumelages Anglais et Allemand, le Comité d'Animation, l'Association de Parents d'Elèves, les Godillots Baronnais et le Conseil Municipal Jeunes pour créer un évènement convivial et fédérateur le 16 octobre dernier.

Plus de 400 personnes ont participé à la manifestation « Octobre Rose » soit en randonnant, soit en admirant les expositions éphémères ou en se restaurant sur place.

Tous les visiteurs devaient s'acquitter d'un droit d'entrée sous la forme d'un badge dont 80 % du prix a été reversé au Centre François Baclesse pour la lutte contre le cancer du sein ainsi que tous les bénéfices de la manifestation.

Huit entités se sont associées pour organiser cette animation : les Comités de jumelage anglais et allemand, le Comité d'Animation, l'APE, les Godillots Baronnais, le CMJ, l'Echange des Savoirs et la Commune.

L'Echange des Savoirs avait habillé le grillage de l'école de tricots rose, le préau de parapluies en rose et d'une exposition de soutiens-gorge.
Le Comité de jumelage anglais a réalisé une exposition éphémère dans la cour de l'école mettant en scène des objets roses.
L'APE a pris en charge l'achat des badges et a coordonné leur vente .
Le Comité de Jumelage Allemand et le Comité d'Animation ont assuré la partie restauration et le bar.
Le Conseil Municipal Jeunes s'est investi en proposant à la vente des gâteaux faits maison.
Les Godillots Baronnais ont encadré 2 randonnées le matin, une de 10 km et une autre de 4 km, qui ont regroupé 200 randonneurs.

Avant le départ de chaque randonnée, une photo géante d'une poitrine, réalisée par Didier Lamy, était dévoilée pour symboliser le thème d'Octobre Rose.

En fin de matinée, une quarantaine de motards, sur l'impulsion de M. et Mme Ragot de la concession Harley Davidson d'Ifs, ont exposé leurs motos pour le plus grand plaisir de tous les visiteurs.

Tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'école pour se restaurer, regarder les expositions.

Deux autres associations ont apporté leur contribution à cet évènement, le Trail du Bois de Baron et l'AESCL d'Eterville.

L'Association du Trail du Bois de Baron a contribué à la collecte de fonds en flêchant 1 euro par coureur le jour du Trail et a permis de faire un don de 550 euros.

Le Groupe de Théatre de l'AESCL d'Eterville « Les Extrapantins » ont présenté une pièce le vendredi 4 novembre à Baron et la recette de 422 euros a été entièrement donnée pour l'Octobre Rose.

Toutes ces actions et toute l'énergie dépensée ont été récompensées en permettant de collecter une jolie somme pour la lutte contre le cancer : 3 571,40 euros donnés au Centre François Baclesse le 23 novembre 2022.

Cette somme est le cumul des dons de 550 euros de l'Association du trail des Bois de Baron, de 422 euros de la Troupe les Extra'Pantins de l'AESCL d'Eterville et le bénéfice de 2 599,40 euros de la journée du 16 octobre.

Une petite délégation a remis le chèque à Géraldine Payen chargée des dons et du mécénat au Centre Baclesse.

La responsable a remercié l'équipe de l'Echange des Savoirs de Baron sur Odon d'avoir initié ce beau projet.

La somme sera destinée l'INSERM Centre de lutte contre le cancer François Baclesse · Unité de recherche interdisciplinaire pour la prévention et le traitement des cancers » .

Les organisateurs vous donnent rendez-vous le 15 octobre 2023 pour une nouvelle édition d'Octobre Rose.

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert les jours de classe.

Les repas sont préparés par le SIGRSO et servis dans la salle polyvalente par 5 personnes : 3 pour les maternelle (Katia, Laetitia et Valentine) et 2 pour les élémentaires (Emmanuelle et Florence).

Elodie intervient régulièrement (actuellement une fois par semaine) pour aider les enfants de primaire et les inciter à goûter les plats.

Deux services sont assurés : le premier pour les maternelles de 12h à 12h30, le second pour les élémentaires à partir de 12h30. Ce fonctionnement en deux services permet de limiter le bruit dans la salle de restauration, notamment pendant le repas des maternelles.

Angélique aide à la surveillance de cour pendant cette pause méridienne.
Afin d'obtenir de meilleurs prix, les denrées sont commandées en avance par le SIGRSO. Les parents doivent donc inscrire leurs enfants le plus tôt possible et, au plus tard le vendredi de la semaine (N-2) pour un repas semaine N (par exemple, un repas dans la semaine du 23 au 27 janvier 2023 doit être commandé au plus tard le vendredi 13 janvier 2023 avant midi.
Cependant, afin de prendre en compte les aléas (enfants malades, emplois du temps variables des parents…), des changements peuvent être tolérés jusqu'au jour de classe précédent le repas (avant 12h).

Tout repas est facturé par le SIGRSO au prix de 3,64 € pour les maternelles et 3,83 € pour les primaires. La différence perçue est une participation aux frais de fonctionnement (personnel, chauffage, électricité, eau…).

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école, sur le site de la commune et sur le portail famille. Les catégories d'aliments composant ces menus sont indiquées sous forme de code couleur.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle : ..... 4,21 €
Repas pour un enfant en primaire : ..... 4,32 €
Repas commandé hors délai
(maternelle et primaire) : ..... 5,66 €

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle : ..... 4,59 €
Repas pour un enfant en primaire : ..... 4,72 €
Repas commandé hors délai
(maternelle et primaire) : ..... 6,21 €

La sécurité à la sortie des écoles est assurée matin et soir par Florence.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les jours de classe de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h.30

Depuis septembre 2022, la surveillance se déroule dans un nouveau local attenant à l'école, avec un accès direct par une porte sous le préau de l'école primaire. Les parents déposent et reprennent leurs enfants via une autre porte située du côté du terrain de boules

Les enfants sont pris en charge par des agents communaux :

- **Emmanuelle** est présente le matin dès 7h30, rejointe par **Katia** à partir de 7h50.
- Le soir, **Laetitia, Florence et Angélique** assurent la première heure. Le nombre d'enfants diminuant, deux personnes sont présentes de 17h30 à 18h, puis une seule à partir de 18h.

Depuis octobre, **Lauriane** intervient deux soirs par semaine pour aider les enfants qui le souhaitent (et/ou ceux dont les parents le demandent), à faire leurs devoirs.

Le nombre d'enfants accueillis est d'environ 30 le matin et 35 le soir.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron sur Odon et de Bougy :
- de 7h30 à 7h50 : 0,93 €
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,33 € la demi-heure *(toute demie heure entamée est due)*

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron sur Odon et de Bougy :
- de 7h30 à 7h50 : 1,03 €
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,45 € la demi-heure *(toute demie heure entamée est due)*

Une pénalité de 5 € est appliquée en cas de dépassement de l'horaire de fermeture (18h30).

Budget 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 314 583,83 €

- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : entretien bâtiments, repas cantine, eau, électricité, combustibles, fournitures administratives et scolaires...
- FRAIS DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : contribution SDEC (éclairage public), subventions aux associations, sorties scolaires...
- DÉPENSES IMPRÉVUES ...
- VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

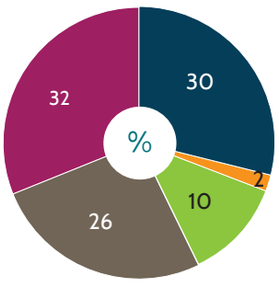

RECETTES : 1 314 583,83 €

- PRODUITS DE SERVICES : repas cantine, revenus de locations (logements, salle)
- IMPÔTS ET TAXES
- CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES
- EXCÉDENT 2021

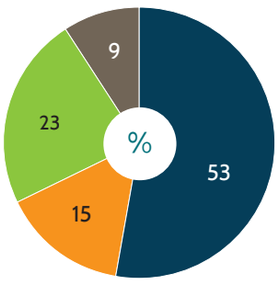

SECTION D'INVESTISSEMENT

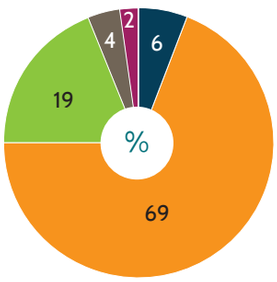

DEPENSES : 965 151 €

- IMMOBILISATIONS EN COURS : travaux
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : matériel, mobilier...
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : études...
- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS
- DÉPENSES IMPRÉVUES

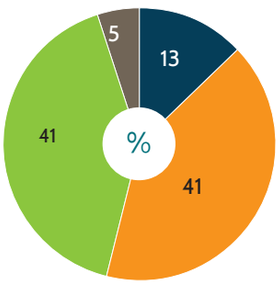

RECETTES : 965 151 €

- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- EMPRUNT
- SUBVENTIONS, TAXE D'AMÉNAGEMENT, FCTVA
- EXCÉDENT 2021

FINANCES : Résultat de l'année 2021

Section de fonctionnement :
Recettes réalisées : 682 566 €
Dépenses : 626 173 € soit un résultat d'exercice de 56 393 €
Section d'investissement :
Recettes : 149 496 €
Dépenses : 112 595 € soit un résultat d'exercice de 36 901 €

Les principales recettes de fonctionnement sont les impôts et taxes, les dotations (contributions de divers organismes) et les revenus des locations (salle polyvalente, loyers).
L'excédent de fonctionnement de l'année contribue à alimenter les recettes d'investissement des années futures.

Les principales recettes d'investissement sont l'excédent de fonctionnement des années précédentes, les éventuelles subventions, la récupération de la TVA (FCTVA) et la taxe d'aménagement.

Bilan financier des travaux de la nouvelle garderie

Dépenses :

Travaux de construction : 378 082 € TTC
Maitrise d'œuvre et frais annexes : 441 86 € TTC
Etude de sol, contrôles, SPS, frais d'insertion : 8 820 € TTC

Recettes :

Subvention attendue de 30 % sur le montant HT des travaux (sera versée en 2023)
Récupération de la TVA : somme en attente de la notification de l'Etat (courant 2023)

Ces dépenses auraient pu être financées sur nos fonds propres mais en raison des faibles taux, un emprunt de 400 000 € a été contracté pour financer cette réalisation.

Lors du vote du budget 2022, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition 2021.
Cependant, comme les années précédentes, les bases fiscales ont été revalorisées par le Ministère des Finances.

TAUX D'IMPOSITION 2022

Taxe foncière sur le bâti :
15.85 %

Taxe foncière sur le non bâti :
33.70 %

La taxe d'habitation est supprimée

Départs en retraite

L'année 2022 a été marquée par deux départs en retraite au sein des employés communaux :

Monsieur Guy Heuzé, employé au service technique de la commune depuis 16 ans, a fait valoir ses droits à la retraite au 1er février 2023.

Il a travaillé à ses débuts avec Monsieur Gérard Bessin, puis 8 années avec Maxime Béchet, dernièrement avec Eric Petit et pour finir avec Monsieur David Jeanne.

Madame Béatrice Mancel travaillait au secrétariat de la mairie depuis 2008, elle avait en charge tout particulièrement la comptabilité. Elle a commencé avec Marie-Isabelle Duboscq et a travaillé de nombreuses années avec Marie-Claire Contreras. Madame Marie Christine Grandadam lui a succédé en avril dernier.

Nous souhaitons à tous les deux une longue et belle retraite.

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal Jeunes s'est enrichi de nouveaux membres. C'est une équipe d'une vingtaine de jeunes dynamiques qui s'investissent dans beaucoup de manifestations communales : commémorations, matinée écocitoyenne, préparation cérémonie des vœux,fête de Noël ...). Ils ont organisé la chasse aux œufs, la fête d'Halloween, une rencontre sportive avec le CMJ de Vieux. Ils ont participé à Octobre rose en vendant des badges et des gâteaux. Ils ont confectionné des décos de Noël qui ornent les sapins de la commune. Ils ont confectionné des gourmandises pour la fête de Noël, organisé une exposition pour un village de Noël.

Touché par le conflit en Ukraine, ils ont mis en place une collecte de produits d'hygiène et pharmaceutiques, duvets ... qui a été remise à la Protection Civile en charge de la redistribution.

Le bénéfice de la soirée d'Halloween a été remise au profit duTéléthon.
C'est une équipe active, dynamique toujours prête pour participer à la vie de leur commune.

Le Conseil Municipal Jeunes vous souhaite une belle année 2023

L'école

Une école réaménagée

En raison de la très forte augmentation des effectifs cette année, nous avons dû, avec l'aide de la mairie, procéder à des réaménagements.
La classe de PS-MS dispose maintenant de 2 salles afin que les 33 petits-moyens puissent avoir de l'espace.
L'ancien dortoir est devenu la 2ème salle de classe des petits
Le nouveau dortoir se trouve désormais juste en face, là où se trouvait la classe des CE2-CM1 qui eux ont déménagé dans l'ancienne salle de motricité.
Nous disposons maintenant d'une plus grande salle de motricité (ancienne garderie) et d'une nouvelle grande garderie construite cette année.

Projets pédagogiques
Développement durable

L'école de Baron sur Odon est inscrite dans une démarche de développement durable et réalise des actions en vue d'obtenir le label E3D (École en Démarche de Développement Durable).
Il s'agit pour une école de s'engager dans une démarche qui apporte des solutions concrètes répondant aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Les élèves reçoivent des enseignements spécifiques dans ce domaine et participent à des projets éducatifs.
Ils sont au cœur du dispositif qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi à la maison et dans la société en général.

Parmi les actions lancées dans notre école, il y a le tri des déchets dans nos classes (poubelles différentes), la halte aux différents gaspillages, la récupération des petits objets de classe usagés (stylos, feutres, bâtons de colle…) et celle de cartouches d'encre (début 2023) en vue d'un recyclage. Dans le même esprit et en partenariat avec la mairie, des actions sont menées à la cantine sur le gaspillage alimentaire.

Des randonnées botaniques sont également régulièrement organisées afin de sensibiliser les enfants au respect et aux bienfaits de la nature.

Jardinage à l'école

Depuis mai 2021, l'école dispose de carrés potagers donnés par la mairie à différents endroits de l'école.
Nous avons pu faire pousser des fraises, des radis, des tomates, des citrouilles et des fleurs.
Un récupérateur d'eau a été installé (en lien avec le projet de développement durable).

Une école solidaire

Pour la deuxième année, l'école de Baron sur Odon s'est associée au Téléthon de Verson.
Tous les élèves de la petite section au CM2 relèveront le défi de courir sans s'arrêter pendant un temps défini selon l'âge des enfants. Sur la base du volontariat, les familles et amis versent la somme d'argent qu'ils veulent en fonction de la distance parcourue ou simplement de la réussite du pari pour les plus petits.
L'an passé, l'école a récolté la somme de 1644,70 euros.

Une école sportive

Les 6 classes de l'école feront un cycle tennis avec le Tennis Club Orne-Odon.
Les CM1-CM2 de Mme Nunes ont participé au cross du collège d'Evrecy. Au printemps, ils participeront aussi à une journée athlétisme avec les collégiens.
Tous les enfants de GS , de CM1 et les CE2 de la classe de Mme Jeanne iront à la piscine de Villers- Bocage 2 fois par semaine du 15 mai au 16 juin.

Ecole et cinéma

Les classes de Mme Busnel, de Mme Suard et de Mme Garnier sont inscrites au dispositif « Ecole et cinéma ». Chaque trimestre, ils vont au cinéma d'Aunay sur Odon pour découvrir et étudier un film différent.

Sorties pédagogiques :

Différentes sorties auront lieu tout au long de l'année (musées, fermes…)

Chorales de Noël, carnaval et fête de l'école

Des chorales se sont mises en place (chorale maternelle, chorale élémentaire, chorale d'école). Les enfants se sont produits le 16 décembre sur le marché de Noël de la commune.
L'école participera également au carnaval et à la fête de l'école en juin.

La directrice de l'école,
Isabelle Suard

Cette année, notre école est en pleine expansion, 154 élèves au total.
Les enfants viennent en grande majorité de Baron-sur-Odon et de Bougy, mais aussi d'Evrecy, Fontaine Etoupefour, Eterville et Mouen

Effectifs 2021-2022
Petite section - Moyenne Section : 33
Moyenne section - Grande section : 28
CP - CE1: 22 élèves
CE1- CE2 : 24 élèves
CE2-CM1 : 23 élèves
CM1 - CM2 : 24 élèves
Total : 154 élèves

Enseignants :
Petite section - Moyenne section :
Mme Cantais
Moyenne section - Grande section :
Mme Busnel
CP – CE1: Mme Suard
(remplacée par Mme Elmaleh le vendredi)
CE1-CE2 : Mme Garnier
CE2 - CM1 : Mme Jeanne
CM1 - CM2 : M. David
(remplacé par Mme Nunes actuellement)
Directrice : Mme Suard
(Jour de décharge le vendredi)
Deux ATSEM aident les enseignantes de maternelle, Mme Laetitia Bisson et Mme Katia Marrière.

Horaires

8h55-11h55 et 13h25-16h25 pour les classes de maternelle, CP et CE1-CE2

9h05-12h05 et 13h35-16h35 pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2

Jours d'école
lundi - mardi - jeudi - vendredi

Transport scolaire
Un bus fait la liaison entre Bougy et Baron sur Odon le matin et le soir.

Adresse
Place de Chittlehampton
14210 Baron-sur-Odon
Tél. : 02 31 26 86 97
Mail : ce.0140606h@ac-normandie.fr

Commission Fleurissement, bois et chemins

La commission est composée de trois élus : Céline Dureuil ,Philippe Duclos et Georges laignel et de deux non-élus : Annick Hervieu et Yann Le Ber.

La commission a poursuivi son travail sur l'aménagement des chemins de randonnée en réalisant le balisage du sentier « Au fil de l'Odon ». Les cinq membres se sont retrouvés plusieurs soirs pour découper, peindre et graver le nom du sentier sur toutes les pancartes. Après ce travail à l'atelier communal, les 30 pancartes ont été posées sur les 6 km de circuit. Le parcours permet de faire le tour du village en longeant l'Odon et la carrière. N'hésitez pas à l'utiliser, normalement, vous ne vous perdrez pas !!!

Le samedi 23 avril 2022, à l'initiative de la commission et du CMJ, nous avons organisé la traditionnelle « Matinée écocitoyenne ». Pendant 2 heures, la trentaine de bénévoles, répartie en 6 groupes, ont sillonné rues et chemins. Nous avons récolté 80 kg de déchets, chiffre en nette diminution par rapport aux années précédentes. Ce résultat positif est dû certainement à plusieurs facteurs : une plus grande sensibilité des habitants pour l'environnement, une action de ramassage renouvelée depuis 12 ans et à l'influence des jeunes générations. Toutefois, il subsiste toujours deux points noirs : le « jenfoutisme » des entreprises du bâtiment lors de la construction des maisons, malgré les multiples rappels à l'ordre, et le chemin Haussée avec la perte régulière d'objets sur la route de la déchetterie.

Cette année a été surtout marquée par l'attribution de la 3ème fleur à la commune de Baron sur Odon par le Comité Régional du Tourisme « Villes et Villages fleuris »

La commune a obtenu, un peu à notre surprise, la troisième fleur pour le fleurissement de Baron sur Odon. La proclamation des résultats a eu lieu le vendredi 18 novembre 2022 au Conseil Régional de Normandie par la Vice-présidente de la Région Normandie, Nathalie Porte représentant le Comité Régional du Tourisme. Le jury des Villes et Villages Fleuris a attribué une troisième fleur à la commune de Baron sur Odon récompensant les efforts des employés communaux.

Cette troisième fleur est l'aboutissement du travail commencé en 2008 pour embellir la commune. Maxime Béchet, ancien salarié communal, s'était engagé sur cette voie dés son embauche et nous avions récolté la première récompense en 2010 pour la qualité des jardinières. En 2022, David Jeanne, Nathan Dreux et Freddy Delahaye sont les artisans de ce beau succès. Ils ont dépensé beaucoup d'énergie pour maintenir et améliorer le fleurissement malgré les contraintes climatiques. Nous ne pouvons que les féliciter pour le travail réalisé et pour avoir obtenu cette récompense. Une troisième fleur est une plus-value pour la commune car elle met en évidence la qualité du cadre de vie. L'amélioration de notre environnement, par le fleurissement, ne peut être limité à l'investissement des employés communaux. Cela doit être l'affaire de tous. Les habitants doivent s'engager à leur niveau pour entretenir leur extérieur. Car l'embellissement d'une commune est le travail de la collectivité et des particuliers. En effet l'arrêt des produits phytosanitaires a engendré un travail supplémentaire pour entretenir la voirie, si les habitants n'apportent pas leur contribution en nettoyant le trottoir devant chez eux, cela devient mission impossible. Les gestes pour la planète commencent par des gestes simples et pas seulement des grands discours sur ce que les autres devraient faire. Cette année, les salariés communaux ont travaillé en lien avec la Commission Bois, Chemins et Fleurissement. Une question importante s'est posée à la commission : comment doit évoluer le fleurissement à cause de la sécheresse ? Dans ce cadre, une réflexion est conduite pour tenir compte des contraintes liées au changement climatique pour adapter le fleurissement et la végétalisation des parterres. Les salariés et la commission ont programmé une réunion de travail avec un membre du jury du Label des Villes et Villages Fleuris pour connaître leurs attentes et adapter les végétaux en fonction des évolutions environnementales et climatiques actuelles, sans oublier l'impact financier.

Prenez date : La prochaine matinée écocitoyenne aura lieu le 6 mai 2023, elle sera associée à un forum sur l'environnement.

***De gauche à droite : Madame Béatrice Guillaume** (Conseillère départementale du Calvados en charge du Tourisme), **David Jeanne** (Employé Communal), **Georges Laignel** (Maire de Baron-sur-Odon) **et Nathalie Porte** (Vice-présidente de la Région Normandie représentant le Comité Régional de Tourisme).*

Commission urbanisme

La procédure de modification simplifiée du PLU de la commune (qui datait de 2014) est arrivée à son terme fin 2021, après avoir reçu l'avis favorable de toutes les parties prenantes.

Cette modification simplifiée a donc pu être approuvée en conseil municipal le 11 janvier 2022. Le PLU ainsi modifié est donc en vigueur depuis février 2022 et peut être consulté sur le site internet de la commune :
https://baron-sur-odon.fr/plu/

RAPPEL

OBJET DES MODIFICATIONS :

1) Autoriser les extensions en zone A et N sous conditions (implantation par rapport aux voies et aux limites séparatives, emprise au sol, hauteur et densité)

2) Autoriser la construction d'annexes aux habitations existantes autorisées en zone A et N sous conditions (implantation par rapport aux voies et aux limites séparatives, emprise au sol, hauteur et densité)

3) Identifier les bâtiments agricoles autorisés à changer de destination

4) Autoriser les extensions, aménagements et/ou surélévations d'une construction existante en zone UC et UD autorisé en continuité du retrait existant

DÉFINITIONS :

Extension : Une extension consiste en un agrandissement de la construction existante présentant des dimensions inférieures à celle-ci. L'extension peut être horizontale ou verticale (par surélévation, excavation ou agrandissement) et doit présenter un lien physique et fonctionnel avec lac onstruction existante

Annexe : Une annexe est une construction secondaire, de dimensions réduites et inférieures à la construction principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction principale. Elle doit être implantée selon un éloignement restreint entre les deux constructions afin de marquer un lien d'usage. Elle peut être accolée ou non à la construction principale avec qui elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès direct depuis la construction principale (ex : abri de jardin, piscine, car-port…).

Licence IV

La municipalité a racheté la Licence IV du bar de Baron sur Odon à M. Guillotte en 2014.

Pour faire vivre cette Licence IV, en attendant que la Commune fasse le choix de son devenir, elle l'a mise à disposition pour une durée d'un mois à l'Association Sauvegarde du Bois de Baron sur Odon dont le Président est M. Guillotte. Dans ce cadre, le Président de l'Association a ouvert son bar du 3 juin au 3 juillet dernier. Le bar était ouvert chaque soir à partir de 18 h 00 et le week-end avec une grande amplitude horaire. Après 3 années d'interruption, de nombreux habitants se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un verre. Nous nous apercevons qu'un lieu de rencontres de ce type est important, mais il faut trouver la bonne formule pour que ce soit viable. En attendant que la Commune fasse son choix sur son devenir, l'ouverture du bar a permis de créer un lieu d'animation avant les vacances d'été.

Le bar de Baron sur Odon a fait souvent la une des journaux et a eu la visite d'hommes politiques départementaux. Le vendredi 3 juin 2022, jour de l'ouverture, le bar a reçu une invitée de marque en accueillant la Première Ministre, Madame Elizabeth Borne. Cette visite imprévue a permis aux personnes présentes de discuter avec la Première Ministre qui était en campagne pour les législatives dans notre circonscription. Madame Elizabeth Borne était accompagnée de son suppléant M. Freddy Sertin qui est devenu, depuis, notre Député. Pendant une heure, elle a échangé avec simplicité avec les clients sur les sujets d'actualité et des problématiques locales. M. Guillotte en a profité pour lancer une invitation au Président de la République M. Emmanuel Macron. Si le Président venait, la commune remettrait à disposition la Licence IV au bar, si nous n'avons pas trouvé de solution sur son devenir avant, bien sûr.

Commission bâtiment voirie

Construction de la nouvelle garderie

2022 signe la construction de la nouvelle garderie du groupe scolaire de la commune. Lancés en décembre 2021, les travaux se sont déroulés jusqu'à l'été, pour une mise à disposition des locaux à la rentrée de septembre.
Cette nouvelle garderie d'environ 140 m² offre une qualité d'accueil aux enfants en proposant deux espaces : un dédié à l'étude (53 m²) et un autre à l'accueil avec un espace jeux (80 m²).
Des travaux d'aménagement des abords ont également été réalisés en extérieur pour faciliter l'accès à ce bâtiment depuis le parking (chemin piétonnier).
Dans le cadre du marché de construction, l'ancienne garderie a également été réhabilitée et réaménagée en salle de motricité, ce qui a permis aux enseignants de réorganiser les salles de classes et les adapter aux effectifs actuels.
Cette salle de motricité d'environ 65 m² a été mise en service à la rentrée des vacances de la Toussaint.
Le montant total final de l'opération (incluant les travaux mais aussi les frais annexes de maîtrise d'œuvre, de bureaux de contrôle et d'étude de sols) s'élève 420 366 € €TTC, ce qui respecte le budget prévisionnel malgré la conjoncture économique.

L'aménagement de la RD 214

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement du pré d'Oisy, le lotisseur devait procéder à l'élargissement de la route départementale RD214. A ce titre, l'entreprise JONES TP a réalisé des travaux d'aménagement et de sécurisation de l'axe principal en octobre et novembre. La chaussée a été entièrement reprise, des espaces verts, des places de parking et des trottoirs ont été créés sur ce tronçon.
Afin d'assurer une continuité d'aménagement jusqu'au cœur de bourg, la mairie a souhaité prolonger ces travaux jusqu'au chemin du Lot.

Autres travaux

En sus des gros travaux effectués sur la garderie et la RD214, la commune a investi cette année dans des travaux d'amélioration/réhabilitation des bâtiments communaux, notamment du groupe scolaire (remplacement de gouttières, raccordement à la fibre optique…).

Economie d'énergie

A l'automne 2022, le conseil municipal a pris la décision de l'extinction de l'ensemble des candélabres de la commune à 21h00. Ce choix permettra une économie énergétique d'environ 30% et viendra partiellement compenser les augmentations des coûts de l'électricité des prochaines années.

Actions prévues en 2023

En 2023, la commission va lancer plusieurs travaux d'amélioration des bâtiments communaux (peintures des huisseries du presbytère, mise à niveau du système d'alarmes anti-infraction), mais aussi et surtout plusieurs études liées à l'aménagement du territoire.
Parmi ces projets, on peut lister :

1. La réflexion sur la création d'une nouvelle bibliothèque, plus grande, plus visible et plus accessible.
€La consultation de plusieurs architectes a été lancée en fin d'année. Le prestataire qui sera choisi en janvier devra fournir un avant-projet d'ici la fin mars 2023, afin de permettre aux élus de vérifier l'opportunité réelle d'un tel projet pour la commune (implantation, coût, contraintes, avantages, inconvénients…)

2. La réflexion sur l'aménagement du chemin du pré d'Oisy entre l'église et le chemin du Pataras.
Une consultation de bureaux d'études spécialisés en VRD sera lancée en début d'année. La mission du prestataire sera d'étudier les différentes solutions envisageables pour aménager un cheminement doux entre le chemin du pataras et le l'église. L'objectif de cette voie douce est double : faciliter et sécuriser l'usage des chemins existants d'une part, permettre aux enfants de Baron de se déplacer depuis les lotissements vers l'école sans emprunter la route départementale.
A ce stade, aucune solution n'est privilégiée, mais aucune porte n'est fermée. Le conseil municipal, avant de se prononcer sur l'opportunité d'un tel aménagement, souhaite connaître l'ensemble des solutions techniques envisageables, leurs coûts d'investissement et d'exploitation, leurs avantages et leurs inconvénients.
Les résultats de l'étude comparative seront présentés aux habitants en milieu d'année .

3. La réflexion sur la sécurisation de la RD 214.
La commission voirie va travailler en 2023 sur l'étude de solutions permettant de sécuriser les entrées de bourg (vitesse, stationnement, sécurisation des piétons…)

Commission communication

Nous continuons de vous informer au mieux sur l'actualité de notre commune via nos supports : **le journal annuel communal**, traçant les faits marquants de l'année écoulée, **le « p'tit journal de Baron »** distribué ponctuellement pour de l'information rapide et notre site internet.

Des **panneaux d'affichage** sont également disponibles dans la commune afin de rendre plus visibles et lisibles les informations.

Nous vous informons des différentes manifestations organisées dans la commune au travers de nombreux **flyers et affiches**.

N'oubliez pas de consulter le site internet de la commune :

www.baron-sur-odon.fr

L'onglet « Infos pratiques » du site de la commune vous permet d'accéder à des notes provenant d'organismes extérieurs qui peuvent impacter votre quotidien.

Vous voulez recevoir l'actualité de la commune par mail ? Inscrivez-vous à la **newsletter sur le site** directement sur la page d'accueil. Nous comptons actuellement 84 abonnés. Cette fin d'année a connu un dysfonctionnement dans l'envoi de cette newsletter avec des envois en nombre dans vos boîtes mails. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Le problème est désormais réglé grâce à l'aide de notre prestataire.

Bibliothèque municipale

Activités 2022 : Véronique, Jacqueline, Patricia, Joëlle et Annick ont accueilli les scolaires les lundi et mardi.
Il y a eu les soirées «Un soir, un livre» dont une soirée avec le livre mystère. Soirées conviviales autour d'une boisson chaude.

Juin : semaine Libanaise. Dans le cadre du Festival Ma Parole proposé par la BDC, la bibliothèque de Baron a organisé plusieurs animations.

10 juin : Conférence « Regards sur le Liban » avec Madame Youmna Kairallah d'origine libanaise , suivie d'un repas libanais.

15 juin : Heure du conte pour les enfants sur le thème des « Mille et une nuits » avec Véronique et Annick, au pied du grand chêne dans le bois de Baron. Ce fut l'occasion de découvrir le Kamishibaï.

18 juin : Balade contée dans le bois de Baron, organisée par les bibliothèques de Baron, d'Evrecy et de Fontaine, avec la conteuse Najoua Darwiche, franco libanaise, qui nous a enchantés avec les contes de sa petite enfance. La promenade s'est terminée au château. Un grand merci à Madame de Touchet qui nous a accueillis dans son parc. Les participants ont pu se rafraîchir autour du verre de l'amitié pendant que Najoua dédicaçait ses livres en partenariat avec la librairie « La Page qui Tourne », présente sur le site.
La clôture du Festival Ma Parole s'est déroulée sur le site du musée de Vieux la romaine. La bibliothèque de Baron a mené une animation. Véronique et Annick avaient préparé des contes pour enfants autour de Kamishibaïs et de théâtre d'ombres.

Rentrée septembre 2022 : Au grand regret des bénévoles, les élèves ne peuvent plus fréquenter la bibliothèque sur le temps scolaire pour des raisons de règlement de sécurité de la part de l'institution. Les bénévoles restent cependant disponibles...

Ateliers numériques : la bibliothèque a mis en place des ateliers animés par Virginie Declomesnil, formatrice départementale. Ces ateliers sont gratuits, subventionnés par le département. Comment enregistrer mes photos ? Comment me servir de mon téléphone portable ? Comment gérer mon courrier électronique ? Comment utiliser ma tablette , télécharger ma liseuse...bref, pour tout problème rencontré, sur un ou des créneaux de 3/4h le vendredi tous les 15j., Virginie vous aidera à gérer ces problèmes. Rendez-vous à prendre au 06 86 36 45 95. Rendez-vous individuel avec votre matériel salle du conseil municipal. Horaires : 15h, 16h, 17h.

Projets 2023 :
Nuit de la lecture le samedi 21 janvier : thème national : La peur. Heure du conte pour les enfants l'après midi et soirée ciné-débat le soir pour les adultes.
Escape Game le 4 février à la bibliothèque pour les 9-10 ans. Il faudra former 4 équipes de 4.
« Un soir, un livre » 10 mars et 2 mai. Livre mystère sur le thème des Polars et Que lisent nos ados ?

Bonnes lectures à toutes et tous !
N'hésitez pas à nous rendre visite !

Echange des savoirs

Activités libres chaque mardi, salle du conseil, de 14h à 16h30. Pas d'adhésion.

L'après-midi débute autour d'un café, propice à la revue de presse ! Ensuite chacun se répartit en fonction de son choix, à savoir jeux, loisirs créatifs ou tout simplement bavardages ; l'objectif principal étant le partage et l'échange avec les autres pour rompre parfois la solitude de la semaine. Ou plus simplement le plaisir de se retrouver.

Le groupe aime partager quelques repas au cours de l'année au restaurant pédagogique de l'Itep à Baron. Les fêtes sont l'occasion de partager galette des rois, chandeleur, pâques... tout est prétexte pour goûter les petites gâteries des uns et des autres.

Des projets collectifs sont proposés ; cette année, participation à octobre rose.

Venez nous rejoindre ou passez nous rendre visite !

QUIZ !

La bibliothèque...

Où la trouver ? Derrière la mairie

Quels horaires ?

Les lundi, mardi et vendredi de 16h30 à 18h30

Le mercredi de 14h à 16h

Le samedi de 10h à 12h

Que trouve t'on ?

Romans pour les adultes, documentaires, livres de recettes, loisirs créatifs, BD.... Littérature jeunesse

Quel fonctionnement ?

Gratuit. Il suffit d'être inscrit ; en contre partie, la carte de lecteur vous donnera droit de fréquenter toutes les bibliothèques du réseau de la communauté de communes Vallées Orne et Odon. Le livre que vous souhaitez n'est pas disponible dans votre bibliothèque ? Nous le retenons auprès des autres bibliothèques ou nous vous le commandons à la BDC (Bibliothèque Départementale du Calvados).

D'où viennent les livres ? La bibliothèque dispose d'un fonds propre. Tous les ans, une somme de 2€uros par habitant est allouée par la commune pour l'achat de livres.

D'autre part, la Bibliothèque Départementale prête des livres.

Chaque année, les bénévoles renouvellent le fonds de la BDC par le prêt de 400 livres environ et tous les mois, une navette apporte les livres demandés par les lecteurs.

Qui vous accueille ? : Joëlle, Yvette, Patricia, Nadège, Nicole, Annick. Nous recrutons ! Plus nous serons nombreux, moins cela sera contraignant.

Coopération intercommunale

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Elle est créée depuis le 1er janvier 2017 et regroupe 23 communes sur un territoire de 131 km².

Encadrée par deux infrastructures routières majeures (A84 et N158), aux portes de l'agglomération caennaise, le territoire a connu un développement important depuis 30 ans. Il se structure autour de plusieurs gros bourgs bien équipés, comme Évrecy à l'ouest de la communauté ou Saint-Martin-de-Fontenay à l'est.

Le conseil communautaire a confié la responsabilité de présider les instances de la communauté de communes à Monsieur Hubert PICARD qui est épaulé par dix Vice-présidents, en charge des différentes compétences dont la communauté de commune à la charge.

Au dernier recensement, c'est 25 124 habitants qui habitaient notre territoire. On y comptait 3 549 emplois dans les différentes entreprises,commerces et services que propose la communauté de communes.

Une nouvelle compétence a été prise par la communauté de commune en 2022. Elle rentrera en application à partir du 1er janvier 2023 : il s'agit de prendre à sa charge les interactions avec les services départementaux d'incendie et de sécurité. (SDIS).

La CCVOO a ainsi souhaité s'engager dans le sens de l'élargissement des compétences communautaires, en prenant en charge la contribution du territoire au SDIS à compter de 2023.

Cette orientation revêt un double objectif : concourir au développement des interventions communautaires, mais il s'agit là, également, d'une action de solidarité territoriale, dans la mesure où dès lors qu'une compétence communale est transférée, la dynamique des charges est assumée par la communauté de communes.

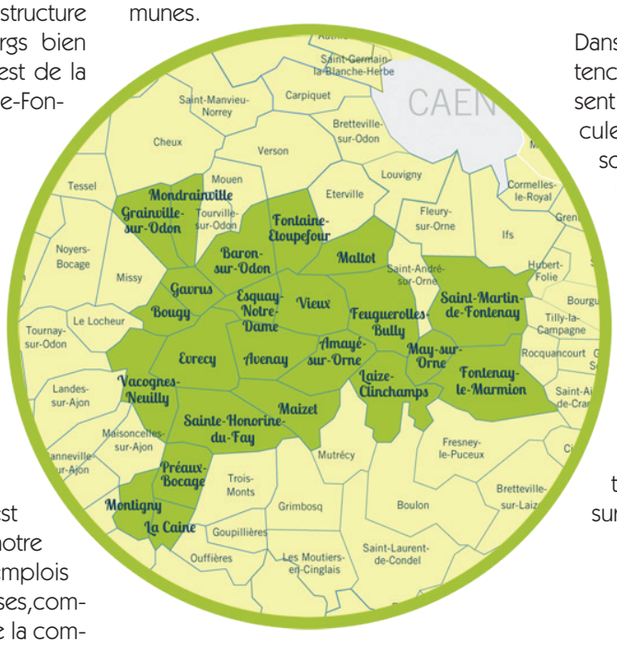

Suite à l'étude financière commandée par la CCVOO, les élus communautaires ont du se prononcer toute fin 2021, sur la mise en place d'un pacte financier et fiscal permettant de trouver les financements nécessaires à la réalisation de ses projets sur le mandat jusqu'en 2026. Ce pacte a été adopté, sans toute fois faire l'unanimité des communes notamment sur les moyens de financement.

Un des leviers retenus a été l'augmentation des impôts, un relèvement du taux de foncier bâti intercommunal de trois points et une majoration spéciale du taux de CFE intercommunal de +1,32 point tout en conservant une attractivité par rapport au taux en vigueur sur Caen La Mer est de nature à générer dès 2022 environ 530 000 euros€de recettes supplémentaires.

• Les dossiers en cours

Dans le cadre de la nouvelle compétence mobilité, ce sont des chemins, sentiers, voies non-utilisées par les véhicules à moteurs (ex : piste cyclable) qui sont à promouvoir pour développer les mobilité douces. Une carte est en cours d'élaboration pour fixer les priorités des prochaines années.

La création d'un nouveau siège de la communauté de communes est en cours. Le choix des entreprises a été validé courant octobre et novembre derniers, les travaux démarreront prochainement sur la zone d'activité d' Évrecy.

Le projet du centre culturel à Évrecy est en cours, une nouvelle équipe de maîtrise d'ouvrage délégué travail actuellement pour la création d'un cours de maîtrise d'oeuvre afin de définir les contours architecturaux du futur bâtiment.

L'inauguration de la salle du pont de Coudray a eu lieu cet été. Une délégation de service public à permis à la communauté de communes de déglué à un privé l'exploitation de ce lieux.

Ce prestataire vous propose au Cap Orne, un lieu de snack , la possibilité de séminaire et la location de gîte pour une nuit ou de plus long séjours.

Enfin, les systèmes d'assainissement précédemment hétéroclites vont être regroupés en un seul contrat pour l'ensemble du territoire. Une DSP a acté le choix de la Société SAUR, comme concessionnaire du service public pour l'exploitation du service public de collecte et de traitement des eaux usées du secteur de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée de 9 ans.

Le SIGRSO

Le SIGRSO (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Restauration Scolaire de l'Odon) est un syndicat intercommunal dont la mission est la préparation et la livraison de repas dans les restaurants scolaires des communes adhérentes.

Ces communes adhérentes sont actuellement au nombre de 12 : Louvigny, Baron-sur-Odon, Bougy, Fontaine Etoupefour, Grainville-sur-Odon, Mondrainville, Amayé-sur-Orne, Saint Germain la Blanche Herbe, Saint Contest, Laize-Clinchamps, Esquay Notre Dame et May sur Orne.

Les repas sont livrés en liaison chaude : ils sont fournis dans des containers isothermes gardant les aliments à bonne température (chaude ou froide selon les plats).

L'objectif du SIGRSO est d'assurer une restauration de qualité, sous forme de cuisine traditionnelle, permettant l'équilibre alimentaire et l'éveil du goût chez les jeunes enfants.

La plupart des plats sont cuisinés par le personnel du SIGRSO à partir de produits frais, c'est-à-dire non surgelés. Les viandes de bœuf, porc et volaille sont toujours d'origine française.
Les pâtisseries sont confectionnées par le personnel du SIGRSO.

Le SIGRSO poursuit l'introduction du BIO mais la préférence est actuellement tournée vers une agriculture locale raisonnée avec moins de pesticides.

La viande de bœuf et de porc est approvisionnée par Les Viandes Fermières fournisseur local (Manche) et la volaille par la société LEBAILLY fournisseur local.

Les Viandes Fermières
50720. ST GEORGES DE ROUELLEY TEL.02.33.79.37.37
LE CHOIX DE LA QUALITE

S.I.G.R.S.O.

Cuisine centrale & restauration scolaire

14790 Fontaine - Etoupefour

Tél : 02 31 26 83 95

"La cuisine où tous les goûts sont permis !"

Le pain provient de la boulangerie de Fontaine Etoupefour. Les pommes et les poires proviennent de la Crête de Fontenay, située à Fontenay-le-Marmion.

Un partenariat a été établi avec M. Vermès, agriculteur à Baron sur Odon, pour la livraison de légumes (pommes de terre, carottes, oignons, choux, céleris, poireaux) suivant la saison. Un à deux produits BIO d'agriculteurs locaux, généralement des crudités, sont servis chaque semaine. Les compotes sont BIO. La plupart des fromages blancs, lait et yaourts sont achetés directement dans des fermes, à Barbery (14), à Douville en Auge (14), au Petit Celland (50) et au Muris (50).

Le SIGRSO travaille en partenariat avec les communes adhérentes pour réduire le gaspillage alimentaire. Des pesées des denrées non consommées ont été effectuées par les communes plusieurs fois dans l'année. Ces données permettent au SIGRSO d'adapter les quantités livrées.

Le SIGRSO travaille avec une diététicienne, Mme JEAN, pour l'équilibre alimentaire.

L'élaboration des repas s'appuie sur le GERCM (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) et le PNNS (Programme National Nutrition Santé) et aussi la loi EGalim notamment avec l'introduction d'au moins un repas végétarien par semaine.

Outre la validation des menus, Mme Jean intervient également trois fois par an dans une classe de CM1 de quatre écoles différentes (cette année, Laize-Clinchamps, Amaye sur Orne, Mondrainville, Fontaine Etoupefour) et une fois par an lors d'une réunion proposée aux parents et aux agents des cantines. Une semaine de menus est élaborée lors de chacune de ces interventions.

Les services vétérinaires de la préfecture contrôlent le respect des normes d'hygiène régulièrement et à l'improviste.
Le SIGRSO peut adapter les menus pour les enfants allergiques sous réserve d'obtention d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) signé. Cependant, le SIGRSO se réserve le droit de refuser d'appliquer un PAI si le régime est trop lourd et/ou risque d'être source d'erreurs (régime sans sel par exemple).

Il n'existe aujourd'hui aucune disposition législative qui fait obligation au SIGRSO de prendre en compte les exigences alimentaires d'ordre religieux pour la confection des repas (Conseil d'Etat 25 octobre 2002, n° 251161). Il n'y a ni obligation, ni interdiction de fournir des repas de remplacement.

Le SIGRSO accepte de prendre en compte les régimes « sans porc » ou « sans viande ». Le plat principal et, éventuellement, l'entrée et/ou le dessert, sont remplacés par des plats de substitution dans la mesure du possible. La viande est remplacée par du poisson ou des œufs car cela évite la multiplication du nombre de menus. Le tarif appliqué est celui en vigueur pour les repas servis aux autres enfants. Il est à noter que le repas servi peut ne pas être équilibré et/ou amputé d'une partie des aliments. Le SIGRSO ne peut en être tenu responsable.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école ainsi que sur le portail famille.

Présidente :
S.Heyvang (Fontaine Etoupefour)

Vice présidentes :
I. Millan (Baron sur Odon)
et N. Poutrel (Laize-Clinchamps)

Horaires de la déchetterie

ÉTÉ - du 15 mars au 14 octobre	HIVER - du 15 octobre au 14 mars
Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi > fermée	Mardi > fermée
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 18 h	Jeudi de 14 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Tarifs des concessions funéraires

Concession trentenaire en terre (pour 2 personnes) : 175 **euros**
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 90 euros

Renouvellement de concession pour 30 ans (pour 2 personnes) : 175 euros
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 90 euros

Columbarium (30 ans) : 870 euros
Renouvellement columbarium (30 ans) : 410 euros

Téléassistance

La téléassistance est un service qui permet de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

C'est aussi la possibilité pour l'abonné d'être relié à distance à un réseau de personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgences.

Une convention avec Présence Verte a été signée en 2011 par le CCAS, ce qui permet aux Baronnais de bénéficier d'un tarif préférenciel.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie.

De plus, il est possible de solliciter le CCAS si le coût vous empêche d'adhérer à ce service.

ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

L' ADMR est un service d'aide à la personne : garde d' enfants, aide à la toilette, aide au ménage, etc….
L' ADMR, c'est aussi un service de livraison de repas qui prend en compte tous les régimes et allergies dans la conception de ses menus.
L'ADMR a mis en place des conférences et rendez-vous théatraux sur la Bienveillance ayant pour thème la perte d'autonomie abordé avec humour.

Le concept de l' ADMR :

« Un simple appel suffit ,
nous nous occupons du reste ! »

Pour tout renseignement,
contacter la Maison des associations :
Rue de la Cabottière - 14210 ÉVRECY
tél. 02.31.08.09.62
fax. 02.31.73.21.59
evrecy@fede14.admr.org
ou la bénévole «responsable village»
Chantal LOPEZ, joignable en mairie.

Eglise

Église Notre-Dame de la Nativité

Notre église date du 13ème siècle, elle est classée comme bâtiment historique en particulier sa partie romane. Elle a été partiellement détruite lors de la bataille de la Cote 112 en juillet 1944 et a bénéficié ensuite d'une importante restauration pour retrouver le bâtiment actuel.

Notre église dépend des paroisses de Sainte Monique de l'Odon de Verson et de Saint Gerbold des deux Vallées d'Evrecy, soit 27 communes. Depuis le départ du Père Fromage, c'est le Père Florent Acotchou, résidant à Evrecy, qui anime la vie paroissiale.

Le Père Acotchou assurera une messe dans notre église tous les trimestres à 18 h 30 et un calendrier sera distribué en début d'année pour informer des dates.

Par ailleurs l'église de Baron sur Odon est entretenu régulièrement par deux bénévoles, Mesdames Monique Lacombe et Fanny Carraby. Elles assurent une permanence chaque premier samedi du mois de 9 h à 12 h pour permettre aux baronnais de découvrir l'église ou s'y recueillir. La commune remercie vivement les 2 bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité afin d'offrir un lieu toujours bien entretenu et accueillant.

Démarches administratives

Pièces demandées	Où s'adresser	Pièces à joindre
Extrait ou copie intégrale d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès)	Mairie du lieu de naissance, mariage, décès	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Attester de votre identité (copie carte d'identité ou filiation) ou saisie de la demande sur www.service-public.fr
Carte nationale d'identité et passeport biométrique	Toute mairie équipée pour la délivrance de passeport biométrique : Evrecy, Verson, Caen (sur rendez-vous uniquement) Attention : la mairie de Baron n'est pas équipée	Voir avec la mairie lors de la prise de rendez-vous
Autorisation de sortie du territoire		Cerfa n°15646*01 à imprimer et à signer par un parent + photocopie de la carte d'identité du parent signataire
Recensement militaire **Obligatoire pour les jeunes de 16 ans** Présentation dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire	Mairie du lieu de domicile	- Livret de famille - Carte nationale d'identité - justificatif de domicile
Décès	Mairie du lieu de décès	- Carte nationale d'identité - Livret de famille - Certificat de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage Se présenter 3 mois minimum avant la date prévue	- Copie intégrale d'acte de naissance de chacun des futurs époux - Attestation de domicile, carte d'identité, livret de famille
Pacs (Pacte civil de solidarité)	- Notaire - Mairie de la commune de résidence	Dossier à télécharger sur www.service-public.fr Sur rendez-vous pour dépôt du dossier complet puis délai de 15 jours pour signature. Présence des 2 partenaires obligatoire
Extrait de casier judiciaire	Envoyer une demande écrite à : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Demande en ligne possible sur www.cjn.justice.gouv.fr
Inscription sur la liste électorale	Toute l'année en Mairie ou en ligne	- Carte nationale d'identité - Justificatif de domicile
Changement de nom	Mairie de naissance ou du domicile	Voir avec la Mairie (prévoir un délai de réflexion d'un mois)

Tarifs au 1er janvier 2023 location salle polyvalente	Commune	Hors commune
Un jour (de 8 h à 8 h)	160 euros	320 euros
Week-end (2 jours)	212 euros	424 euros
Week-end (2 jours) + vendredi à partir de 18 h	265 euros	530 euros
Caution	1000 euros	
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	forfait de 15 euros	
Charges calculées sur la base de la consommation Electricité Gaz	 0,30 euro 0,50 euro	
Frais de nettoyage de la salle	160 euros	
Location vaisselle (le couvert complet)	1,35 euro	
location 1 couvert	0,50 euro par couvert	
location verre	0,23 euro par verre	
Caution vaisselle	100 euros	
Frais de nettoyage vaisselle	130 euros	
Casse	au tarif de remplacement	

Location salle polyvalente pour les associations de Baron-sur-odon

Lundi - mardi - mercredi - jeudi	gratuit
Location pour assemblée générale le vendredi	gratuit
1ère location le vendredi et/ou le week-end	gratuit
2ème location le vendredi et/ou le week-end	35 euros
3ème location le vendredi et/ou le week-end	70 euros
Caution	100 euros
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	forfait de 15 euros (limité à 3 sacs de 100 litres)
Charges calculées sur la base de la consommation Electricité Gaz	 0,30 euro 0,50 euro
Frais de nettoyage de la salle	160 euros
Location vaisselle (hors casse)	gratuit
Casse	au tarif de remplacement
Frais de nettoyage vaisselle	130 euros

Vie pratique

Mémo numéros des services près de chez vous

Communauté de Communes Evrecy-Orne-Odon	02 31 73 11 98
Infirmières Fontaine-Etoupefour	02 31 26 79 74
Médecins Fontaine-Etoupefour BILLARD Valérie DESFLASHES Eric MARQUET Hugues PORTIER Duncan TAVARES Anne-Lise TANQUEREL Caroline	 02 31 26 80 81 02 31 26 24 28 02 31 26 05 10 02 31 26 85 44 02 31 26 75 76 02 31 26 75 76
La Poste d'Evrecy du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h	3631
Point info 14 Evrecy à la mairie d'Evrecy lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 mercredi de 9h à 12h	02 31 79 96 93
Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM) Dépot de courriers (boîte à la CCVOO)	02 31 29 33 31
Assistance sociale - circonscription d'action sociale du Pré-bocage - 18 rue Henri Chéron - Evrecy	02 31 08 32 70
Relai des assistants maternels (RAM) «Les Frimousses d'Orne-Odon» à Maltot	02 31 57 52 54
Conciliateur de justice - Jean HUREAU Réception sur rdv les 2ème et 4ème mercredi du mois jean.hureau@conciliateurdejustice.fr	02 31 29 33 33 Mairie Evrecy
SIAD (Soins Infirmiers A Domicile)	02 31 80 47 21
ADMR (Association d'aide à Domicile en Milieu Rural) rue de la Cabottière - Evrecy Correspondante commune de Baron-sur-Odon	 02 31 08 09 62 02 31 26 83 91
CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 à la mairie d'Evrecy	02 31 15 59 60
Mission locale - permanence d'accueil pour les jeunes Evrecy - mairie	02 31 15 31 95
MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) - antenne d'Evrecy - 18, rue Henri Chéron Lundi et mercredi	02 31 08 32 81

NUMÉROS D'URGENCES

Appel d'urgence 112
Samu 15
Pompiers 18
Police secours 17
Gendarmerie d'Evrecy
02 31 08 35 53
SOS médecin 0 810 33 24 24
Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
Centre anti-poison de
Rennes 02 99 59 22 22

DEFIBRILLATEUR

La commune dispose d'un appareil d'assistance cardiaque (défibrilateur) placé en extérieur à côté de l'entrée principale de la mairie.
Il s'agit d'un équipement d'analyse de l'activité électrique du myocarde permettant de déceler une fibrillation ventriculaire d'une personne victime d'un arrêt circulatoire, ou certaines tachycardies ventriculaires.
L'appareil est placé dans une armoire de protection complétée par une alerte automatique des services d'urgence.

Voisinage

Afin de maintenir un environnement agréable pour tous, nous rappelons que les travaux pouvant occasionner des gênes pour le voisinage, doivent être « effectués selon l'arrêté municipal de 2015 relatif aux nuisances sonores »

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Le samedi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche
de 10h00 à 12h00.

Nous invitons également les baronnais à tenir dans un état de propreté constant les trottoirs et les caniveaux situés au droit de leur propriété, d'en assurer le désherbage et d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques.

A l'attention des propriétaires de chien

Au niveau de la Mairie, nous recevons un nombre croissant d'appels d'habitants se plaignant du comportement des propriétaires de chien. Ces récriminations portent sur trois points : les aboiements, les excréments et les chiens sans laisse.

Chiens sans laisse

Tout propriétaire doit avoir la maîtrise de son chien lors des promenades, soit en le tenant en laisse ou toujours l'avoir au pied. Toutefois le règlement sanitaire départemental préconise que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse pour plus de sécurité. Par contre, vous devez tenir obligatoirement votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. Dans tous les cas, le propriétaire est responsable des dommages que son chien pourrait provoquer.

Les excréments

Rien de plus insupportable que de marcher sur une « crotte » de chien ou de se promener en famille dans un lieu « miné » par des canidés.
L'éducation des chiens étant de la responsabilité des propriétaires qui doivent ramasser la « crotte » de leur chien pour conserver un village propre et pour des questions sanitaires, prévoyez tout simplement un petit sac pour les ramasser et cela évitera bien des querelles.

Les aboiements

De jour comme de nuit, les aboiements d'un chien peuvent constituer une réelle nuisance. Ils sont une source récurrente de conflits entre voisins. Des aboiements continus ou à des horaires tardifs sont en effet une véritable gêne. On ne peut plus profiter de l'extérieur, on ne peut plus dormir d'un sommeil réparateur et on est rapidement sur les nerfs du fait de l'épuisement.
Même si tous les aboiements de chiens ne constituent pas une nuisance sonore, le code de la santé publique permet d'évaluer à quel moment ces bruits deviennent une nuisance :

- le chien de votre voisin aboie à longueur de journée lorsqu'il est absent,
- un chien hurlant à la mort la nuit,
- un chien aboyant dès qu'une personne passe devant le portail.

En conclusion, il est donc essentiel de maîtriser suffisamment son chien pour éviter les querelles de voisinage ou tout risque de sanctions civiles ou pénales. Et si la situation actuelle ne s'améliorerait pas, nous serions dans l'obligation de réglementer par arrêté municipal, comme notre commune voisine de Fontaine-Etoupefour vient de le faire pour sanctionner les contrevenants.

Dépôt d'ordures interdit

Nous vous rappelons que sur l'ensemble du territoire le dépôt sauvage d'ordures est interdit.
Lors de la matinée éco-citoyenne d'octobre, même si leur nombre diminue d'année en année, de trop nombreux déchets ont encore été ramassés et notamment aux abords du lotissement du Pré d'Oisy en cours de réalisation.
Les entreprises intervenant sur ces chantiers ont été prévenues.

Pour la gestion de vos déchets :

- La commune dispose d'une déchetterie accessible les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi pour les particuliers.
- Collecte en porte à porte des déchets ménagers tous les vendredis
- Collecte en porte à porte des déchets recyclables un mercredi sur deux

A noter

Pour les artisans, seule la déchetterie de Sainte-Honorine-du-Fay est accessible.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter des lingettes dans les toilettes. Cela occasionne de graves dysfonctionnements dans le traitement des eaux usées.

Conformément à un arrêté préfectoral **le brûlage des déchets est interdit** dans les jardins.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
à votre service dans la bibliothèque municipale

A partir du
vendredi 29 avril 2022,
à la bibliothèque de Baron sur Odon
et chaque vendredi
entre 15h et 18h,

un conseiller pourra
VOUS INITIER GRATUITEMENT
au numérique et à ses usages
pour une aide individualisée.

Uniquement sur rendez-vous au
06 86 36 45 95
Créneaux de 3/4h entre 15h et 18h.

(De préférence, venir avec votre ordinateur portable, tablette, smartphone...)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Calvados LE DÉPARTEMENT

POUR APPRENDRE QUOI ?

- Prendre en main un ordinateur, smartphone, tablette...
- Envoyer ou recevoir des mails
- Gérer des contenus numériques (photos, documents...)
- Naviguer sur internet
- Apprendre des bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applications sur votre smartphone
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux et les logiciels de communication
- Réaliser et diffuser un CV
- Suivre la scolarité de son enfant
- Découvrir la boîte numérique
- Etc.....

Bientôt 16 ans, pensez au recensement.

Dès vos 16 ans,
RDV auprès de votre Mairie
muni d'une pièce d'identité et
du livret de famille

ou consultez le site
www.service.public.fr

Pour tout
renseignement :
Centre du service
national et de
la jeunesse de Caen
(CSNJ)
09 70 84 51 51

Annuaire des Entreprises et

Artisans

Plomberie - chauffage
Chauffage, plomberie, sanitaire, RGE
HOUEL Olivier : 7, rue de l'Église
14210 Baron-sur-Odon
02 31 08 01 05 - houel.ent@wanadoo.fr

Plomberie - chauffage
ASD - 85 rue de l'Avenir - 14790 Verson
Dépannage, entretien chaudières gaz, fuel et pompe à chaleur, installation, plomberie
THOMANN Dominique
20, chemin du Pataras
14210 Baron-sur-Odon
02 31 08 25 43 - asd14@free.fr

Couverture, isolation
RPN SERVICES
Ramonage, démoussage, nettoyage toitures et gouttières, placo-isolation
QUENAULT Jean-Denis :
10, impasse des Crêtes
14210 Baron-sur-Odon
06 43 01 62 37
quenault.jeandenis@gmail.com

Menuiserie
MENUISERIE LEGROS
Bois et PVC, pose placo, fenêtre et cuisine
LEGROS François :
10, chemin Haussée - 14210 Baron-sur-Odon
07 79 56 40 41 - francois-legros@wanadoo.fr

Multiservices
MULTISERVICES ASSELINE
Activités de services (hors plomberie et électricité)
ASSELINE Alain
12, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
06 13 15 52 73 - asseline.service@gmail.com

Débouchage canalisation
NORMANDIE DEBOUCHAGE SERVICES
Débouchage, inspection vidéo, traçage réseau
CARRASCO Pierre - 6, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 06 38 28 23 76
normandie.debouchage@orange.fr
www.normandiedébouchage.com

Métallerie, serrurerie, charpente métallique
SNM
LE TIRANT Guillaume
14210 Baron-sur-Odon
02 31 34 43 07 - contact@snm14.fr
www.snm14.fr

Savoir-Faire de Baron-sur-Odon

Désinsectisation / Destruction
GUEPES OUT - Destruction guêpes et frelons, désinsectisation, dératisation, récupération essaim d'abeilles, agréé certibiocide
DUVAL Johann - 19 C, route de Fontaine 14210 Baron sur Odon
07 81 29 20 16 guepes.out14@gmail.com
guepesout.com

Récupération
CAEN METAL RECYCLAGE
324, rue de Bellevue - 14650 Carpiquet
Achat fers et métaux
LEMENAND Nicolas - 2, impasse du Parc
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 30 68 10
caenmetalrecyclage@orange.fr
caenmetalrecyclage.com

Peinture
JCL DECORATION
Peinture, enduits décoratifs, parquets
LECLERC Jean-Claude - 4, chemin Haussée
14210 Baron-sur-Odon
02 31 30 79 20 / 06 61 88 34 81
jcl.decorations@gmail.com

Peinture
ENTREPRISE FONTAINE
Peinture, papier peint, revêtement de sol et mur
FONTAINE Alain - 3, chemin du Pataras
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 71 08 41

Télévision – Electroménager
CHERON FILS
84,rue Eugène Boudin - 14000 Caen
Vente, dépannage, installation des appareils à domicile, pose et dépannage d'antenne, vidéo surveillance, déploiement Wifi, fibre et internet
CHERON Laurent - Chemin du Lot
14210 Baron-sur-Odon
contact@cheronfils.fr
www.extra-caen.fr

Mécanique automobiles
Vendezvotrecampingcar.com
CAMPING CARS
3, Le Bon Repos
14210 Baron-sur-Odon - 06 59 10 00 57
vendezvotrecampingcar@gmail.com
www.vendezvotrecampingcar.com

Terrassement
ODON TP
Aménagement cours pour particuliers (pavé, bordure, enrobé, dallage), location pelleteuse avec chauffeur
DONIOL Jérémy - 4, chemin Constantin James
14210 Baron-sur-Odon - 06 78 79 63 81
annesophie82@hotmail.com

Rénovation habitat
HOME ET CONFORT
210, rue de l'Avenir – 14790 Verson
Peinture, fibre, papier peint, ravalement, nettoyage toiture, revêtement de sol
DELAUNAY Emilie
3, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 92 21 43
home3.confort@gmail.com

Rénovation habitat
TRABELSI PEINTURE
Peinture, revêtement de sol et de mur, ravalement, nettoyage de façade
TRABELSI Rabie : 1, chemin des Frênes
14210 Baron-sur-Odon - 06 89 70 94 87
trabelsi.peinture@yahoo.com

Services aux personnes

Assistante Maternelle
TIRARD Chantal
15, route de Fontaine - 14210 Baron-sur-Odon
02 50 53 60 87

Assistante Maternelle
BLANDIN Delphine
4, chemin des Longs Bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 23 01 89 09

Assistante Maternelle
LEVASSEUR Monique
18, impasse des Crêtes
14210 Baron-sur-Odon
07 89 29 88 03 / 02 31 26 77 85
mo-labaronne@hotmail.fr

Assistante Maternelle
ASSELINE Irène
12, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
02 31 26 02 30 / 06 89 96 64 22

Assistante Maternelle
HELIE Catherine
4, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 26 54 27

Assistante Maternelle
DANQUIGNY Rachel
14, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
02 50 28 07 62 / 06 33 92 06 8
danquigny14@sfr.fr

Maison d'Assistantes Maternelles
MAM A 2 MAINS - 6, chemin des Longs Bois
14210 Baron sur Odon – 09 63 68 45 62
mam.a2mains@gmail.com

Auxiliaire de vie sociale
HUROT Carole
Aide à la personne, courses, préparation des repas, entretien du logement
1 B, de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 32 29 02 96
avscarole@gmail.com

Aromatologie et conseils
ETRE SOI
Solutions naturelles pour soulager douleurs et charges émotionnelles grâce aux huiles essentielles, massage et bienfaits des aimants, conseils en bijoux et accessoires magnétiques
GILLES Floriane – 47, route de Fontaine 14210 Baron-sur-Odon - 06 11 50 85 84
etresoi-flo@gmail.com
site internet : www.bien-etresoi.fr

Structure éducative

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
AAJB – ITEP Vallée de l'Odon
Accueil de jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages
Directeur : CESSELIN Benoît
Château de Tourmauville - 12, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon
02 31 71 26 10
itep.valleedelodon@aajb.asso.fr
www.aajb.fr

Prestations de services

Soutien scolaire
MATHPLUS - 24, rue de Bras - 14000 Caen
Cours maths, physique, stages vacances
MACE Christophe - chemin des Frênes
14210 Baron-sur-Odon
02 31 85 31 04 / 06 73 65 08 58
christophemace14@gmail.com
site internet : mathpluscaen.com

Conseil, formation et coaching
LUGAN CONSULTING
Management, développement personnel, système qualité
LUGAN Franck - 4, chemin du Mont
14210 Baron-sur-Odon - 06 82 55 61 40
contact@luganconsulting.com
www.luganconsulting.com

Agence de commmunication
TOILE DE COM
Création de supports de communication papiers et digitaux (logo, plaquette, flyer, catalogue, site internet….
COSSON Fabrice - 16bis, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon
02 31 25 66 46 / 06 14 41 37 66
contact@toiledecom.fr
www.toiledecom.fr

Finances
RACHAT CONFORT
210, rue de l'Avenir - 14790 Verson
Regroupement de crédits à la consommation et de crédits immobiliers
DELAUNAY Emilie
3, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon – 06 88 92 21 43
rachatconfort@gmail.com

Architecte DPLG
DEMICHELIS Sophie
Architecture, urbanisme, constructions maisons individuelles, extension, rénovation, construction d'ERP
DEMICHELIS Sophie : 8, chemin du Long Bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 73 80 76 12
contact@demichelis-architecte.fr
demichelis-architecte.fr

Hébergement de sites web
VEUGEOIS Arnaud
Infogérance serveurs GNU/Linux
29, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 02 61 53 66 19
veugeois.info

Courtier en énergie, électricité et gaz
My Team ENERGY
GAREAU Julie
6, impasse de l'orée du bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 19 58 21
contact@myteamenergie.com

Arts créatifs - Artisanat

Photographie
DL PHOTOS - Didier Lamy photographie
Domicile ou studio : portraits, événementiel, mariages, grossesses...
LAMY Didier - 66, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon - 06 84 17 60 63
didierlamy.dl@gmail.com
www.didierlamy.book.fr

Relieur
LES LIENS DE LA MEMOIRE
Reliure traditionnelle, conservation des documents patrimoniaux
LIEGARD Anne - 4, chemin des Petites Bruyères
14210 Baron-sur-Odon
06 26 46 55 98
anne@les-liens-de-la-memoire.fr
www.relieure-caen.fr

Décoration - bijoux
LE SOUFFLE DES DRAGONS
Bijoux elfiques avec pierres, bougies, baguettes magiques, décoration inspirée de la nature avec des pierres naturelles, bois, argile...
Auteure d'un livre fantasy (sortie 2021)
CREVIER Caroline
2, chemin des Longues Rayes
14210Baron-sur-Odon - 07 71 78 08 78
lescontesdelfellia@yahoo.com
www.lesouffledesdragons.fr

Bricolage pour enfants de 3 à 10 ans
P'TITS LOUPS CREATIFS
Rachel DANQUIGNY
14 chemin des longues rayes
14210 Baron-sur-Odon
ptitsloupscreatifs@gmail.com
Facebook : P'tits loups créatifs

Loisirs

Club hippique
LES ECURIES DE L'ODON
Cours d'équitation, stages, pensions
NICOLAS Adeline - Hameau de Tourmauville
1,chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon
02 31 77 45 90 / 06 21 56 70 51
ecuriesdelodon@wanadoo.fr
www.ecuries-de-odon.com

Coach bien-être sportif
BERENGERE BEATRIX
Cours semi-collectifs, individuels, massages, moments de détente
2A route de Fontaine - 14210 Baron-sur-Odon
06 43 76 22 81
bb.gymaccord@gmail.com
www.gymaccord.com

Produits du terroir

Agriculture – Maraîchage
Ferme Notre-Dame
Légumes : pommes de terre, oignons, céleris raves, carottes
Céréales : blé, lin
VERMES Thierry - 2, chemin des Murailles
14210 Baron-sur-Odon - 06 14 65 95 06
thierryvermes@gmail.com

Exploitation agricole
Ferme des paumiers
Elevage de volailles - Vente à la ferme
POISSONNIER Julien
2, chemin du Moulin Foulon
14210 Baron-sur-Odon - 06 77 35 60 53
jujupoiss@hotmail.fr

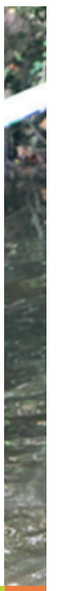

ATTB

Association du trail du bois de Baron

Retour en force des coureurs au trail de Baron...

L'Association du Trail des Bois de Baron (ATBB) a connu 2 temps forts en cette année 2022, à savoir les réputés trails de l'Odon et un changement au niveau de la gouvernance de l'association.

Le trail de l'Odon, une référence sur Caen

Comme chaque année, le 1er dimanche du mois d'octobre, soit le 2 octobre, se tenait les très attendus trails de l'Odon.

Ce sont 3 trails (42 km, 20 km et 10 km), en nouveauté un relai et une marche nordique qui attendaient les spécialistes des chemins creux et des bords de rivière en ce dimanche 2 octobre. Le succès a été au rendez-vous avec une participation proche des records dans toutes les courses.

La renommée de la course n'est plus à faire, elle est bien ancrée dans le calendrier et est devenue un évènement incontournable pour les amoureux de courses nature en proximité de Caen.

A noter que ce sont plus de 100 bénévoles, en grande majorité des baronnais, qui sont réquisitionnés pour la bonne tenue des épreuves. Une mention spéciale à nos partenaires sans qui rien ne serait possible.

Bilan des trails en nombre de finishers :

- Marath'Odon (42 km) : 73
- Relais (42 km): 6
- 20 km : 185
- 10 km : 257
- Marche nordique : 11

La soirée bénévoles, un moment fort d'échanges et de convivialité

C'est le vendredi 14 octobre que les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale pour le renouvellement du Conseil d'Administration (CA) pour faire un bilan sportif et financier du trail. A l'issue de l'AG, 6 nouveaux administrateurs baronnais nous ont rejoins pour renforcer l'équipe en place. Bienvenue à eux. Le nouveau CA se compose de 17 personnes.

Renouvellement du bureau

Le jeudi 24 novembre, le conseil d'administration de l'association s'est réuni pour élire un nouveau bureau.

A cette occasion, Annick Hervieu présidente a souhaité laisser sa place et permettre ainsi le renouvellement au niveau de la gouvernance.

Associations

Fort de ce constat et après de multiples remerciements adressés à Annick et Dominique pour leur dévouement toutes ces années, le conseil d'administration a renouvelé son bureau.

Suite à l'élection, le nouveau bureau est ainsi composé :

Président : Olivier MEYER
Vice présidente : Annick HERVIEU
Trésorière : Dominique LOISEL
Vice trésorière : Françoise MEYER
Secrétaire : Didier LARDILLIER
Vice secrétaire : Sébastien MAINE
A la communication Laure FRANCOISE

Perspectives 2023

La date du prochain trail est déjà connue, ce sera le dimanche 01 octobre 2023 et des rendez-vous sont déjà pris pour lancer l'organisation.

Pensez à réserver la date
et à vous manifester
si vous souhaitez nous rejoindre !

Comité de Jumelage Anglais

2022, aura été l'année
de nos retrouvailles physiques
avec nos amis anglais.

Que de plaisirs partagés lors de notre échange du mois d'août !

Après un début d'année en demi-teinte (annulation de la galette des rois et de la soirée dansante pour raisons sanitaires) notre comité a proposé plusieurs manifestations : foire aux greniers, Richesses d'automne et a collaboré avec diverses associations à l'organisation de la fête de la St Jean et d'Octobre Rose.

L'assemblée générale qui aura lieu le 25 novembre prochain verra un renouvellement partiel des membres du bureau, comme il est prévu dans les statuts.

Nos envies pour 2023 :
Rendre visite à nos Amis Anglais et continuer à proposer des manifestations festives !!

Le calendrier 2023 sera dévoilé lors de la traditionnelle galette des Rois, prévue le 20 Janvier 2023, et donnera le ton à cette nouvelle année.

Les membres du bureau
vous souhaitent
de belles Fêtes de fin d'Année !

Pour le bureau,
Patricia ALLAIS
jumelageanglaisbaron14@gmail.com

Les Godillots Baronnais

« Les Godillots Baronnais » ont repris leurs activités depuis le mois de février 2022 après une période d'arrêt due à la Covid. La randonnée permet de s'aérer, de découvrir la campagne, les sous-bois, le bord de mer et les dénivelés de la Normandie en toute convivialité, chacun à son rythme…. Chaque mois le premier et le troisième jeudi ainsi qu'un dimanche, les Godillots Baronnais vous proposent une randonnée de courte ou moyenne distance en fonction de vos possibilités, dans le but de vous rencontrer et d'échanger.

Malgré tout, la saison 2021-2022 aura été riche sportivement. Les Godillots ont pu randonner régulièrement depuis le mois de Février 2022.

Les randonnées du Jeudi saison 2021-2022, ont emmené les Godillots Baronnais sur les bords de l'Orne à Louvigny, en forêt de Grimbosq, à Roucamps, Le Locheur connu pour son étang et son barbecue, Le Tourneur, Vassy, Isigny sur Mer avec la visite de la Maison du Caramel, Pont Erambourg, La Souleuvre, Vaux sur Aure… Sans oublier deux superbes randonnées découverte le dimanche 3 avril à la POINTE du MEINGA et le dimanche 15 Mai à GIVERNY. Le voyage dans le JURA du 20 Août au 27 Août au Village de vacances CAP France « Neige et Plein Air » à LAMOURA, avec randonnées en forêt, sur les crêtes et au bord du lac de Lamoura…

Découverte de Nyon, traversée du lac Léman jusqu'à Yvoire, sans oublier la visite du Fort des Rousses et des caves d'affinage.

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le Vendredi 30 Septembre 2022. Les inscriptions pour les Baronnais ainsi que les réinscriptions étaient ouvertes jusqu'au 15 Novembre 2022.
Quelques projets devraient se concrétiser début 2023 : la Galette des Rois le 15 Janvier, le Vin chaud le 12 Février, Cerisy Belle Etoile le 21 Mai, randonnée à l'Anse de Brick le 11 Juin (nord Cotentin), Dinard le 17 Septembre.

Composition du bureau 2021-2022 :
Président : Jean-Yves PIBOUIN
Vice-Président : Alain CECIRE
Trésorière : Ginette PIBOUIN
Secrétaire : Mireille MARIE
Secrétaire-Adjointe : Michelle HUET
Responsables des randonnées :
Alain CECIRE et Christian DOUVILLE
Membres : Anne-Marie LEBON,
Christian DOUVILLE,
Jacqueline LAIGNEL, Louis LAIGNEL.

Pour tous renseignements contacter :
Jean Yves & Ginette PIBOUIN
au 02 31 26 87 29, ou Mireille MARIE
au 06 33 16 52 09.

le Comité d'Animation

La manifestation phare du Comité d'Animation de Baron-sur-Odon (CABO) a été la soirée Beaujolais. Cette année une centaine de personnes se sont retrouvées afin de partager ce moment de convivialité.

Le Comité a également poursuivi son partenariat avec la commission animation de la commune lors des différentes manifestations de l'année 2022. Le CABO était présent activement lors des Feux de la Saint Jean, du Trail, d'Octobre rose, des Richesses d'Automne et d'Halloween.

Lors de l'assemblée générale du 25 mars 2022, Monsieur Gérard DELAFOSSE a émis le souhait de ne plus être président du CABO ainsi que Monsieur CARRASCO, trésorier. L'ensemble des membres les remercie pour leur investissement

Un nouveau bureau a été élu :
José LOPEZ, président
Isabelle MILLAN, trésorière
Chantal LOPEZ, secrétaire

Il est toujours difficile de trouver des personnes qui souhaitent s'investir dans l'association mais sans bénévoles, le CABO ne peut continuer à faire de Baron sur Odon une commune dynamique.

Nous comptons sur votre engagement !
Tous nos vœux pour cette année 2023

A vos agendas !
Assemblée générale : 13 janvier 2023
Repas dansant : 25 mars 2023
Soirée beaujolais : 17 novembre 2023

Tennis Club Orne-Odon

Affilié à la Fédération Française de Tennis, le Tennis Club Orne-Odon a accueilli cette année environ 170 adhérents.
Au cœur de son activité se trouve l'école de tennis avec 120 adhérents prenant des cours dont 80% de jeunes.
Quels que soient votre âge et votre niveau en tennis, le club saura vous proposer la formule pour vous permettre de s'amuser, d'apprendre ou de se perfectionner.
Nous vous proposons quatre approches de ce sport : l'école de tennis, le tennis loisir et la compétition et le sport santé :

- Forte de deux moniteurs diplômés d'état et d'un éducateur sportif, l'école de tennis accueille enfants, adolescents et adultes dans les gymnases d'Evrecy, Fontaine-Etoupefour et Mouen.

- Le tennis loisir, c'est la possibilité de s'inscrire au club pour accéder aux courts de tennis du club et pratiquer son sport. Les courts sont situés à Evrecy (béton poreux), Baron sur Odon (enrobé poreux), et Fontaine Etoupefour (gazon artificiel).

- Être adhérent au club, c'est aussi la possibilité de participer à des compétitions adaptées à son niveau : tournois homologués FFT (traditionnels ou multi-chances), championnats par équipes jeunes et adultes, les Raquettes FFT (tournoi féminin) ou championnats individuels.

- La nouveauté cette année est la création d'une activité de tennis-santé avec la mise en place de sessions (6 séances) destinées aux patients en affection de longue durée. Bien sûr, il ne s'agit pas de tennis à proprement parler (aucun niveau n'est requis) mais de pratiquer une activité sportive adaptée et sécurisée pour mieux accepter le traitement et réduire les risques de récidive.

Pour l'instant, deux sessions à destination de personnes atteintes de cancer ont eu lieu. Selon la demande et les financements dont nous pourront bénéficier, cette activité pourra être étendue à d'autres pathologies les prochaines années.

En plus des participations de nos équipes aux différents championnats régionaux, la vie du club sera ponctuée par quelques évènements majeurs si les conditions sanitaires nous le permettent :

- La journée de l'école de tennis pour nos plus jeunes membres le au mois de janvier 2023 : tests de niveau et démonstration de tennis par les professeurs.

- Une soirée dansante ouverte à tous le 4 février 2023.

- La fête nationale du tennis, sous l'égide de la FFT pendant Roland-Garros, début juin 2023 : pour découvrir le tennis avant la saison suivante.

- Des tournois homologués au printemps 2023 : tournoi multi-chances (TMC) «orange» pour les jeunes de moins de 12 ans, TMC adultes femmes et hommes, tournois internes,...

- Une journée découverte du tennis début septembre 2022 afin de préparer la saison prochaine.

Composition du bureau :
- Michel DELAUNAY, président
- Christophe LEMOINE, vice-président
- Bruno MILLAN, secrétaire
- Nathalie CHATEL, trésorière

Tennis Club Orne - Odon

45, route de Fontaine
14210 Baron-Sur-Odon

Tél : 06 67 05 14 75
e-mail : bureau.tc2o@gmail.com
Site : https://tc2o.wordpress.com/
Facebook : https://www.facebook.com/tennisorneodon

L'Association Odon-Cote 112 en 2021

Le 5 juin 2022 : cérémonie avec Annette FIGG, des lycéens accompagnés de leur professeur Lucien GRILLET, en présence d'un vétéran et de joueurs de cornemuse, suivie d'un pot à la salle des fêtes d'Esquay.

Le 9 juillet 2022 : cérémonie du 78ème anniversaire, avec un vétéran britannique et Annette FIGG, suivie d'un pot à la salle des fêtes d'Esquay.

Excellentes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2023 !!!

Gilles OSMONT
Président association
Odon-Cote 112
Contact : en Mairie
14210 Esquay Notre Dame
gilles.osmont@wanadoo.fr
06.07.70.67.54

Union nationale des combattants

Avenay, Baron/Odon, Bougy, Esquay ND, Evrecy, Gavrus, et Vacognes - Neuilly

En raison de la pandémie, notre assemblée générale 2022 n'a pas pu se dérouler, comme en 2021, et nous espérons enfin pouvoir l'organiser début 2023, avec la galette des rois. Date à préciser prochainement.

Cérémonie du 8 mai 2022

18 mai 2022 : à Baron-sur-Odon, participation à l'accueil d'une délégation de familles de soldats anglais du 4e King's Shropshire Light Infantry, régiment ayant combattu à la Cote 112 en juin et juillet 1944.

11 juin 2022 : cérémonie commémorative des bombardements d'Evrecy du 15 juin 1944 :

Participation à la cérémonie du **9 juillet** à la Cote 112 : participation à l'Assemblée Générale des présidents de section de l'UNC Calvados, à Carpiquet le 22 octobre 2022, à laquelle notre président Pierre BRY s'est vu décerner la médaille du Djebel échelon OR

RECRUTEMENT : Vous avez fait votre service militaire ? Vous avez une fibre patriotique ? Devenez membre de l'UNC !!! Adressez-vous à la mairie de votre commune pour avoir le contact, ou adressez-vous aux membres du bureau de l'UNC Evrecy, qui sont à votre écoute et à votre service.

Président : Pierre BRY
Vice-Président : Jean MAXE
Trésorier : Gilles OSMONT
Secrétaire : Gérard GHEWY

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2023 !!!

APE
Association des parents d'élèves

L'APE de l'école de Baron-sur-Odon / Bougy est composée de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien de nos enfants à l'école et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école.

Comment ?

- **En récoltant des fonds** (vente de viennoiseries, de gâches, de porte-clés...), et en les reversant à l'école pour la réalisation de projets et/ou l'achat de matériel ;
- **En créant du lien** entre les enfants mais également en faisant vivre nos villages (évènements festifs tels que le marché de Noël, le carnaval ou encore la kermesse).

Vous avez des idées et/ou un peu de temps ?

Venez rejoindre la team de l'APE. Que votre aide soit ponctuelle ou régulière, nous sommes en recherche constante d'idées et de bénévoles, nous comptons sur vous pour nos enfants.

Cette année encore, l'association des parents d'élèves de Baron-sur-Odon et Bougy continue avec son trio de co-présidence, composé de Mylène CASTEL, Julie JOUBERT et Yannick MESERAY.

Parmi les autres membres du bureau, nous retrouvons : Mathilde LESSEAU (secrétaire), Lorelaïe SAUGER (vice-secrétaire), Céline PARIS (trésorière) et Nadège MESLIN (vice-trésorière).

Sans oublier les membres actifs et parents bénévoles, chaque aide étant précieuse !

Après les deux années particulières, l'APE est heureuse d'avoir pu, l'année dernière, mener de nouveau diverses actions et ainsi reverser à l'école 2500 euros mais également financer 700€uros de jouets et matériel.

L'APE a également aidé la garderie à renouveler les jouets des enfants, grâce à un budget de 150€uros.

Nous œuvrons pour que l'année 2022/2023 continue sur cette lancée.

Suivez toute notre actu sur notre page facebook.

L'APE est en constant besoin de bénévoles, que ce soit de manière ponctuelle ou régulière. Alors si vous avez des idées et/ou un peu de temps, venez rejoindre l'équipe de l'APE pour aider à la concrétisation de projets pour nos enfants et leur école.

L'APE
c'est NOUS + VOUS !

Contact :
Page Facebook :
APE de l'école de Baron/Odon - Bougy
Mail : apeecolebaronbougy@gmail.com

Comme vous avez certainement pu le voir dans vos boîtes aux lettres, l'APE (Association des Parents d'Elèves de l'école de Baron-Bougy) organise une vente de sapins et une vente de chocolats pour Noël.

Nous avons sélectionné pour vous des partenaires locaux (Pépinières d'Evrecy et Maison Rochefort à Evrecy également).

Participer à de telles actions, permet à l'APE de reverser les bénéfices à l'école et ainsi financer des projets pour nos enfants.

Nous vous remercions vivement si vous souhaitez nous soutenir.

Comité de Jumelage du Val d'Odon/Gaukönigshofen

Le Comité fêtera en mai 2023 ,les 25 ans du Jumelage entre les communes de Baron sur Odon, Bougy, Gavrus, Eterville et Evrecy avec Gaukoönigshofen.
Notre commune partenaire se situe au nord du Land de Bavière en particulier en Basse Franconie.

En 2022, le Comité a repris ses activités presque normalement suite à la pandémie de Covid.

Le Comité a pour objet de comprendre nos voisins d'Outre Rhin et de faciliter les échanges franco-allemands.

Ainsi, nous avons organisé avant les élections présidentielles une conférence sur l'organisation politique allemande animée par le professeur Zettelmeier de l'université de Cergy.
Il a évoqué l'après Merkel et surtout le système de gouvernance par coalition. Cette conférence était très instructive à la veille des élections françaises pour comprendre la différence entre nos 2 pays : l'Allemagne est dans un système parlementaire complet et le France dans un système présidentiel avec l'élection du Président au suffrage universel qui le place au centre de tout. De ce fait en Allemagne ils doivent trouver des accords de coalition pour diriger le Pays alors que nous sommes souvent dans des oppositions frontales.

En mai nous avons accueilli une dizaine de familles allemandes, effectif réduit du au Covid, avec à leur tête leur nouveau Président Frédéric Stier, âgé de 29 ans. Nous leur avons proposé un programme riche avec une journée dans la Hague et la visite de la Cité de la mer.

En septembre, une délégation de 12 personnes a participé au Markfest, grande fête populaire à Gaukönigshofen. Nous assurons la promotion des produits normands en proposant des fromages locaux, des fruits de mer, des produits cidricoles et des crêpes. Notre stand connaît toujours un vif succès avec plus d'un millier de visiteurs pour déguster nos produits.

Le 27 novembre nous avons proposé un concert de Noël interprété par un groupe allemand, composé de 2 professeurs et de 3 élèves provenant de l'école professionnelle de musique de Bad-Königshofen. Les jeunes choristes et leurs professeurs ont offert un magnifique concert d'une heure en interprétant des airs de Haendel , Bach , Brahms, etc. Le public a

été impressionné par la qualité des voix du baryton, des sopranos et des ténors .

Après le marché de noël d'Evrecy organisé en partenariat avec familles Rurales, nous préparerons les activités pour l'année l'année 2023.

Le temps fort de l'année prochaine sera le 25ème anniversaire du Jumelage à Gaukönigshofen le week-end de la Pentecôte. Dans ce cadre, nous serons accompagnés du groupe de musique Amnesia, composé de jeunes issus de l'école de musique Orne Odon. Par ailleurs, une équipe de volleyball de nos communes doit aussi participer à cette rencontre. En effet, nous essayons de conforter les liens entre nos 2 comités en associant d'autres entités, associations culturelles ou sportives pour pérenniser le jumelage. Le Comité est ouvert à toutes propositions pour entretenir les bonnes relations franco-allemandes, que ce soit pour des jeunes ou des associations. Par ailleurs n'hésitez pas à adhérer pour participer aux rencontres annuelles entre nos 2 villages, temps de convivialité et d'échanges.

Composition du bureau :
Georges LAIGNEL, Président,
Olivier DROUET, vice-président ;
Xavier MICHEL, secrétaire et Webmaster,
Véronique CLIQUET, secrétaire adjointe,
Alain GARNET, trésorier,
Claude BELLIER, trésorier adjoint.

Pour en savoir plus et suivre l'actualité de notre jumelage.
Retrouvez-nous sur notre Blog :
Http://www.comitedejumelageduval-dodon.com

Renseignements :
xavier.michel10@wanadoo.fr
06 81 17 24 96

Retour en images sur
Octobre rose 2022

Retour en images sur l'année 2022

Menuiserie Ébenisterie
DEPUIS 2000
LP
LEGIONNET Philippe
• Conception, fabrication tous styles de meubles
• Cuisines et rénovation
• Salles de bains
• Dressing
• Pose de parquet et rénovation (Ponçage et vitrification
• Fourniture et pose de menuiserie. (Porte fenêtre, portail, etc..)
LIVRAISON ET INSTALLATION PAR NOS SOINS
LEGIONNET Philippe
4 bis rue de la Masse
14000 CAEN
02 31 93 32 36
www.ebeniste-caen.fr

ÉPICERIE FINE ET CAVE
Depuis 1996
JAMARD
Épicerie fine & Cave
HORAIRES
Du mardi au samedi
De 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h
ADRESSE
Z.A. Les Cerisiers
14210 Evrecy
Tél : 02 31 08 31 10
www.facebook.com/jamardcaveetepiceriefine
www.jamard-evrecy.fr
SOYEZ GOURMETS !

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SARL A.B.C.T JOURDAN
ZA Rue des Gallois
14210
EVRECY
02 31 80 88 06

EVRECY MOTOCULTURE & LOISIRS
Spécialiste
HONDA - ISEKI - JOHN DEERE
Karl LEVALLOIS
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Z.A Les cerisiers - 14210 EVRECY
Tél : 02 31 80 42 15 - Fax : 02 31 93 77 43
www.evrecy-motoculture.com

La petite Roulotte de Sophie

s'invite tous **les lundis après-midi** devant la mairie pour faire découvrir ses crêpes/galettes traditionnelles et artisanales.

Cette petite crêperie ambulante propose de belles crêpes aux enfants et aux grands à la sortie de l'école et dès 18h30/19h, Sophie propose des galettes garnies (complètes, reblochon/ jambon), ainsi qu'une galette spéciale différente chaque semaine.

Vous pouvez **commander** dès le lundi matin vos menus du soir et vos lots de crêpes et galettes à garnir chez vous au **0626623611.**

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Rue Guillaume Le Conquérant
14790 Fontaine Etoupefour
02 31 26 00 99

1, Allée de l'Amitié
14790 Verson
02 31 50 75 60

guybaue@sfr.fr **www.traiteur-baue.com**

FRUITS ET LÉGUMES - EPICERIE

A BARON LE LUNDI DE 14 H 30 À 19 H

Livraison à domicile*

Pensez à demander votre Carte de fidélité !

06 84 66 72 47

(* Minimum de commande 9€ dans un rayon de 5km du lieu de vente.)
(* légumes d'antan, d'autrefois, ancien.)

PROJECTED By Arkoma – TEL. 0634485851 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.
TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, EST STRICTEMENT INTERDITE CONFORMÉMENT AU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

ÉTERVILLE
Ze Carrossery

Christophe GOUVILLE

à votre service

#FranchiseRemboursée

Z.A DE L'INTENDANCE
14930 ETERVILLE

02 31 50 13 13

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ROBVEILLE ÉLECTRICITÉ

02 31 73 63 70

CAEN
BRETTEVILLE SUR ODON

MAITRE ARTISAN

QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

qualification IRVE

Fontaine aux Fleurs

Toutes compositions florales

Ouvert
du mardi au samedi
de 9h30 à 19h30
Le dimanche de 9h30 à 12h30

09 67 19 47 68

13, rue Guillaume le Conquérant - 14 790 FONTAINE ETOUPEFOUR

Vendez
Achetez
Estimez
Equipez

votre camping car

EQUIPEZ VOTRECAMPINGCAR.COM

ÉQUIPEMENT & ENTRETIEN À DOMICILE

06 59 10 00 57

Email : vendezvotrecampingcar@gmail.com - http://vendezvotrecampingcar.com/

VENDEZVOTRECAMPINGCAR.COM

AIDE À LA VENTE ENTRE PARTICULIERS

3, Le Bon Repos
BARON
ODON

Emilie Delaunay

Centre Systenium
210 rue de l'avenir
14790 VERSON

HOME & CONFORT

Devis gratuit

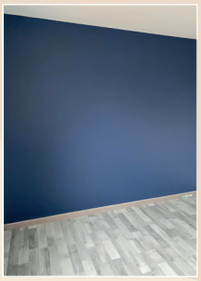

Peinture
Papier peint
Revêtement de sol
Ravalement
Nettoyage toiture

06 88 92 21 43

home3.confort@gmail.com

MATHPLUS

24 rue de Bras - 14000 Caen

Accompagnement scolaire
Cours particuliers
Stages intensifs

Cours de mathématiques, physique et chimie
Du lundi au samedi à Mathplus dans le centre ville de Caen
Professeurs expérimentés
Suivi personnalisé des élèves

www.mathplus-caen.com

Plombier-Chauffagiste

OLIVIER HOUEL

Professionnel gaz RGE

02 31 08 01 05

7, rue de l'église - 14210 Baron sur Odon

houel.ent@wanadoo.fr

Les Liens de la Mémoire

Anne Liégard
Maître Artisan d'Art
-
Reliure et dorure traditionnelle
Conservation et Restauration
Reliure administrative
Cours

4 chemin des petites bruyères
14210 Baron-sur-Odon
-
06 26 46 55 98
-
anne@les-liens-de-la-memoire.fr
www.les-liens-de-la-memoire.fr

LARO

Aménagement d'intérieur

Neuf et rénovation - Cloison - Plafond - Isolation
Cuisine - Dressing - Bibliothèque - Rangement
Sol - Parquet - Rénovation intérieure - Plan 3D

www.laro-caen.fr / www.solabaie.fr

02 31 29 76 51

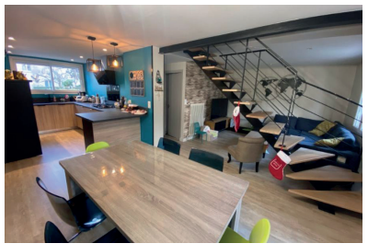

SOLABAIE®

Fenêtres / Volets / Portes d'entrée / Portes de garage / Portails

3 Chemin de la Baulue
14760 Bretteville-sur-Odon

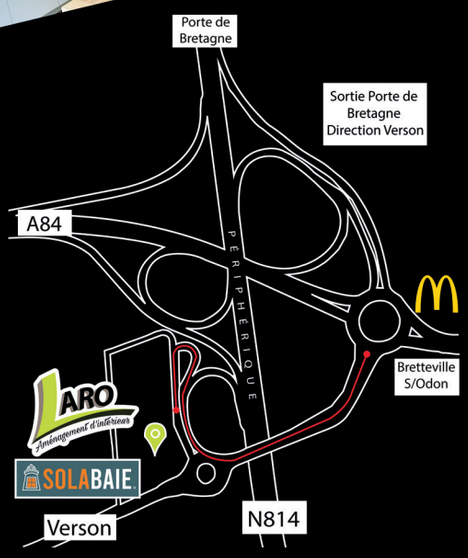

Normandie Débouchage Services

Normandie Débouchage Services

Entretien et curage
de canalisations
(Réseaux d'assainissement)
Débouchage évacuation
secondaire:
WC, éviers, baignoires,
gouttières...
Inspection vidéo réseaux

Tél 06 38 28 23 76

Intervention rapide

PEUGEOT

GARAGE ARMAND

VENTE DE VÉHICULES
DÉPANNAGE 7J/7 – 24H/24
Atelier de réparation
Carrosserie

Route de Caen – 14310 VILLERS-BOCAGE – Tél. : **02 31 77 14 16**

VILLERS-BOCAGE
Ze Carrossery & Ze Pare-Brise

Garage Armand
6 route de Caen
14310 Villers-Bocage

02 31 77 14 16
garagearmand@zecarrossery.pro

www.ZePareBrise.fr
www.ZeCarrossery.fr

Wolfy pizzas

Un petit moment de détente près de chez vous

Tél : **06 01 40 64 52**

Il est préférable de commander vos pizzas à l'avance

Vous êtes professionnel de santé ?

Une maison de santé conçue pour vous.

En cours : Éterville, Soliers, Rots, Fontaine-Etoupefour, Hérouville-St-Clair…

CREADIMM SANTE

02.31.96.55.45

Pompes Funèbres BÉCART

Obsèques

Marbrerie

Articles funéraires

Chambres funéraires

Contrats obsèques

Cécile et Johann Bécart s'appliquent à répondre au mieux à vos attentes et à vous fournir des conseils personnalisés adaptés à chaque famille

Permanence téléphonique 7j/7 et 24h/24

Agence ouverte 6j/7
Funérarium accessible 7j/7 et 24h/24

02 31 93 78 51

POMPES FUNÈBRES BÉCART - MAISON FUNÉRAIRE D'ÉVRECY
Z.A. de la Croix Boucher - l, rue du Colonel Arnaud Beltrame
14210 ÉVRECY

CHESNEL BATIMENT

Artisan Bâtisseur

- Restauration du patrimoine ancien
- Rénovation
- Construction et extension

02.31.08.06.50 www.chesnelbatiment.com

L&L HABITAT

FENÊTRE
PLÂTRERIE
SOL - TERRASSE
VITRAGE
VOLET ROULANT

retrouvez-nous sur

llhabitat@outlook.fr

06.37.33.62.11 06.79.15.67.71

210 rue de l'avenir 14790 VERSON

Nous tenons à remercier tout particulièrement les annonceurs qui participent au financement de ce journal.

Directeur de publication
Georges LAIGNEL

Conception et réalisation
Aurélien BOCOGNANO
Céline DUREUIL-BOULLIER
Ludovic LECARDONNEL

Maquette - PAO
Nathalie GREMBER
I-SCHO
06 76 85 33 42

Crédit photos
Conseillers municipaux,
Membres des associations
Didier Lamy Photographe
Léna Jeanne

Impression
Atelier k - 02 31 34 55 66

BARON sur ODON

A B C D

1 2 3 4 5

L'Odon (Rivière)

Chemin de la Liberté
Chemin des Ecossais
Chemin de la Rivière
Chemin du Duc Guillaume
Chemin des Victoires Prolongées
Chemin du Commandant de Touchet
Chemin du Pont Chalan
Chemin des Hautes Sentes
Impasse de l'Orée du Bois
Chemin des Petites Bruyères
Chemin des Victoires
Chemin des Saules
Chemin Haussée
Chemin du Pataras
Chemin de la Pierrette
Place Chittlehampton
Impasse du Parc
Chemin des Carrières (projet)
Chemin du Long Bois
Chemin des Pervenches
Chemin des Chapelains
Chemin de la fosse aux comtes
Chemin de la Basse Franconie
Chemin du Lot
Chemin du Pré d'Oisy
Route de Fontaine
Chemin du Moulin Foulon
Chemin des Fresnes
Chemin du Mont
Chemin du Bourg
Ponchet
Impasse des Crêttes
Chemin des Longues Rayes
Place Cdt. Xavier De Touchet
Chemin de la Petite Graville
Chemin des Ormes
Chemin de la Plaine
Chemin de l'église
Chemin Constantin James
Route de l'église
Chemin des Murailles
Chemin Fungère
Vilains
Chemin des Grands Champs
Chemin des Guitaut
Route de Cheux
Route de Caen à Aunay sur Odon
Route de Fontaine
Chemin des Fresnes

RD 214 — FONTAINE ETOUPEFOUR
RD 89 — TOURVILLE SUR ODON
RD 214 — GAVRUS
RD 8 — CAEN
RD 89 — ESQUAY NOTRE DAME
RD 8 — EVRECY

LE BON REPOS

VOIE NON CARROSABLE

Basse Franconie (chemin de la)	C3
Bon repos (le)	C5
Bourg (chemin du)	C3
Caen (route de)	C-D5
Carrières (chemin des) *projet*	C3
Chapelains (chemin des)	D3
Cheux (route de)	B3-4-C5
Chittlehampton (place)	C3
Constantin James (chemin)	C4
Crêttes (impasse des)	C3
De Touchet (chemin Cdt.)	D2
De Touchet (Place Cdt. Xavier)	C3
Ecossais (chemin des)	D2
Eglise (chemin de l')	C4
Eglise (route de l')	B4-C3
Fontaine (route de)	C3
Fosse aux comtes (chemin de la)	C-D3
Fresnes (chemin des)	C3
Fungère (chemin)	B3
Grands Champs (chemin des)	B3-4
Guillaume (chemin du Duc)	D2
Guitaut (chemin de)	A4
Haussée (chemin)	D2-3
Hautes Sentes (chemin des)	D2
Liberté (chemin de la)	D2
Long Bois (chemin du)	C3
Longues Rayes (chemin des)	C3
Lot (chemin du)	C3
Moulin Foulon (chemin du)	B3
Mont (chemin du)	C3
Murailles (chemin des)	B3
Ormes (chemin des)	C3
Pallières (chemin des)	C-D3
Parc (impasse du)	C3
Pataras (chemin du)	D3
Petite Graville (chemin de la)	C3
Petites Bruyères (chemin des)	C2
Pierrette (chemin de la)	C2-3
Plaine (chemin de la)	C3-4
Ponchet (chemin du)	B-C3
Pont Chalan(chemin du)	C-D2
Pré d'Oisy (chemin du)	C3
Rivière (chemin de la)	D2
Saules (chemin des)	D2
Victoires (chemin des)	D2
Victoires Prolongées (chemin des)	D2
Vilains (chemin des)	A4-B3

1	Mairie - Défibrillateur	C3
2	Ecole	C3
3	Eglise	C4
4	Château de Baron	B3
5	Ateliers Communaux	C3
6	Terrain de Sports	C3
7	Salle Polyvalente - Bibliothèque	C3
8	Terrain de Tennis	C3
9	Square	C23
10	Place des enfants	C3
11	Déchetterie	C5
12	Château de Tourmauville - ITEP	A4
13	Centre Equestre	A4
14	Entrée bois de Baron et accès parcours de santé	C3
15	Garagiste	C5
16	Monument cote 112	D4
17	Accès bois Jean Boscot	A3

BARON

www.baron-sur-odon.fr